



Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

8480^e séance

Vendredi 8 mars 2019, à 10 heures

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Gueguen (France)

Membres :

Afrique du Sud	M. Matjila
Allemagne	M. Heusgen
Belgique	M ^{me} Van Vlierberge
Chine	M. Wu Haitao
Côte d'Ivoire	M. Ipo
États-Unis d'Amérique	M. Cohen
Fédération de Russie	M. Nebenzia
Guinée équatoriale	M. Esono Mbengono
Indonésie	M. Djani
Koweït	M. Alotaibi
Pérou	M ^{me} Bustamante
Pologne	M ^{me} Wronecka
République dominicaine	M. Singer Weisinger
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Philips

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur le Soudan du Sud (couvrant la période allant du 1^{er} décembre 2018 au 26 février 2019) (S/2019/191)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur le Soudan du Sud (couvrant la période allant du 1^{er} décembre 2018 au 26 février 2019) (S/2019/191)

La Présidente : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan du Sud à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les intervenants suivants à participer à la présente séance : M. David Shearer, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, et M^{me} Angelina Nyajima Simon Jial, fondatrice de Hope Restoration South Sudan.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le rapport du Secrétaire général sur le Soudan du Sud portant sur la période allant du 1^{er} décembre 2018 au 26 février 2019, publié sous la cote S/2019/191.

Je donne maintenant la parole à M. Shearer.

M. Shearer (*parle en anglais*) : C'est un plaisir pour moi que d'être devant le Conseil de sécurité aujourd'hui. Il y a eu des évolutions importantes au Soudan du Sud au cours des derniers mois. Je voudrais les évoquer et faire un certain nombre d'observations sur les possibilités et les défis à venir.

L'accord de paix signé le 12 septembre a été négocié par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), notamment grâce aux efforts louables du Soudan du Sud, et tient toujours. Il témoigne également des efforts déployés par les parties, qui ont réussi à créer un climat de confiance et se sont engagées à œuvrer de concert en faveur d'une paix durable.

Quatre évolutions positives méritent d'être signalées. Premièrement, les responsables politiques de l'opposition issus de différents partis se déplacent librement et sans entrave dans Djouba et participent aux différentes réunions organisées dans le cadre du processus de paix. Je tiens à remercier le Gouvernement d'avoir créé l'environnement et les conditions de sécurité nécessaires à cette fin et les responsables de l'opposition d'avoir eu le courage de revenir et de participer au processus de paix.

Deuxièmement, plus de 71 réunions et activités de rapprochement ont été organisées dans tout le pays, qui ont été autant d'occasions de rencontre entre les forces gouvernementales, les membres de l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition et les responsables politiques. Nombre de ces rencontres ont été facilitées par la Mission des Nations Unies au Soudan du (MINUSS). L'enthousiasme pour la paix au sein de la population est palpable.

Troisièmement, dans l'ensemble, les niveaux de violence politique ont baissé considérablement. Pour appeler les choses par leur nom, il y a de nombreuses personnes qui sont en vie aujourd'hui et qui ne le seraient peut-être pas si cet accord n'avait pas été signé. La seule exception est l'Équatoria-Central, où il y aurait eu des affrontements entre les forces de Thomas Cirillo et les Forces sud-soudanaises de défense du peuple, près de Yei. Une fois de plus, ce sont les civils de la région qui ont été le plus durement touchés, selon des informations faisant état de meurtres, de pillages et de violences sexuelles. Cirillo ne montre aucun signe de vouloir se joindre au processus de paix en cours.

Quatrièmement, pour la première fois en trois ans, les membres de la population indiquent qu'ils veulent rentrer dans leurs lieux d'origine. Selon les estimations, 135 000 réfugiés ont regagné leur foyer, sans compter les nombreuses personnes déplacées qui ont indiqué qu'elles voulaient regagner leur foyer. Jusqu'à présent, les chiffres réels sont relativement faibles par rapport aux quelque 2,3 millions de réfugiés et aux 1,9 million de déplacés à l'intérieur du Soudan du Sud – un chiffre qui représente près d'un tiers de la population. Toutefois, cela reflète une tendance : certaines personnes veulent se déplacer pendant la saison sèche, qui est en cours, afin d'être chez elles à temps pour la période des semailles en juillet.

C'est le bon côté des choses. Le grand défi à présent consiste à maintenir l'élan en faveur du processus de paix. Les délais fixés au titre de l'accord ont été largement dépassés et de nombreux organes créés en vertu de cet accord traitent encore de questions de procédure, plutôt que de questions de fond.

Il reste encore des questions fondamentales en suspens, dont pour beaucoup, le règlement a été remis à plus tard pour permettre la signature de l'accord de paix. Il s'agit notamment du règlement de la question des frontières et des États et de la formation d'une force armée unifiée qui sera déployée à Djouba et dans toutes les grandes villes. Le processus d'élaboration de la constitution s'est également heurté à des difficultés au cours de cette période.

La phase actuelle du processus de paix, à savoir la période de prétransition, prend fin le 12 mai. Le gouvernement de transition revitalisé devrait prendre le relais après cette date et les Vice-Présidents, y compris le Premier Vice-Président, Riek Machar, auraient dû avoir pris leurs fonctions.

Qu'est-ce que cela signifie? Si le processus de paix échoue, cela provoquera de la déception, de la colère et éventuellement, la reprise de la violence, ce qui pourrait signifier un retour à la même situation qu'en 2013 et en 2016. Nous ne pouvons pas permettre que cela se produise. Il y en a qui pensent que la reprise de la violence est inévitable. Nous ne sommes pas d'accord. L'accord actuel est plus largement accepté par les parties que l'accord conclu en 2015. Il est largement appuyé par la population.

Nous aussi, nous avons des inquiétudes concernant le processus de paix, mais il n'existe pas de processus parfait. En ce qui nous concerne, l'ONU a concentré ses efforts et ses ressources sur la mise en œuvre de cet accord et continuera de le faire.

Je tiens à souligner qu'il n'y a pas d'autre plan. Il n'y a que cet accord et cette voie à suivre. Pour qu'il ait une chance de succès, il doit être soutenu.

Il y a un an, la plupart d'entre nous, y compris moi-même, ne pensions pas que cela serait possible. Cet accord a désarçonné les détracteurs. Nous y sommes arrivés néanmoins, grâce au leadership et au dynamisme de l'IGAD.

Une IGAD pleinement engagée, appuyée par les efforts de l'Union africaine, est absolument indispensable. Toutefois, les mois à venir seront aussi difficiles que les mois qui ont précédé la conclusion de l'accord. J'appelle de mes vœux la nomination par l'IGAD, dans les plus brefs délais, du nouveau Président de la Commission mixte de suivi et d'évaluation, pour faire avancer le processus et relever certains de ces défis.

L'ONU travaille en partenariat avec l'IGAD et le peuple sud-soudanais depuis le début. Grâce à mes bons offices, nous avons contribué et continuerons de contribuer à ce processus en termes de compétences, d'idées et de possibilités spécifiques pour préserver un climat de confiance et faire avancer la mise en œuvre du processus de paix. Nous aimerions que dans le cadre de notre mandat, il soit fait plus explicitement référence à notre capacité de jouer ce rôle.

Cependant, force est de reconnaître que les souffrances persistent. Cinq mois d'un environnement plus

stable ne peuvent pas permettre de régler du jour au lendemain les problèmes découlant des niveaux élevés d'insécurité alimentaire ou de l'absence de services de santé ou d'éducation. L'aide humanitaire demeure nécessaire en attendant que le pays soit autosuffisant et pour aider ceux qui veulent regagner leur foyer.

Mais n'oublions pas que des dizaines de milliers de citoyens du Soudan du Sud, jeunes et vieux, sont encore en vie aujourd'hui grâce à la générosité des pays donateurs et au travail héroïque des organismes humanitaires. Le fait que leur pays bénéficie de l'assistance de contributeurs du monde entier est une réalité que les dirigeants sud-soudanais oublient souvent ou considèrent comme allant de soi.

L'an dernier, les pays donateurs ont apporté une aide indispensable évaluée à plus d'un milliard de dollars, soit plus du double du budget de l'État du Soudan du Sud. Cela a permis aux organismes humanitaires de porter assistance à 5 millions de personnes, soit environ 83 % de personnes auxquelles une aide devait être dispensée. Cette année, l'objectif est de mobiliser 1,5 milliard de dollars pour porter assistance à 5,7 millions de personnes.

Dans une large mesure, les organismes humanitaires ont pu se déplacer librement sur le territoire du Soudan du Sud. Toutefois, dans certaines régions, comme Yei, surtout dans des zones où il y a des combats et où, par conséquent, les civils se trouvent dans une situation de plus grande vulnérabilité, il y a eu des refus d'accès.

Les retards observés au niveau gouvernemental, notamment en ce qui concerne les formalités relatives aux chargements et l'imposition de taxes, ont également entraîné des pertes de temps et des coûts au cours des trois derniers mois.

La paix permet de sauver des vies. Elle permet également d'économiser de l'argent. Le Soudan du Sud est un pays d'abondance où personne ne devrait avoir faim.

J'estime que la facture humanitaire n'est en fin de compte pas viable. Nous avons fortement ressenti le besoin de changer d'approche dans le pays et c'est pourquoi, au cours des derniers mois, les organismes des Nations Unies et la MINUSS, avec l'appui de donateurs, ont commencé à mettre davantage l'accent sur la résilience, qui promeut une plus grande autonomie au sein des communautés dans les zones plus stables où nous pouvons travailler. Il est possible, dans ces zones, de passer le cap d'un appui purement humanitaire.

Deuxièmement, un fonds d'affectation spéciale a été créé pour intervenir dans les zones touchées par un

conflit actif. Il vise non seulement à aplanir les différends entre les communautés belligérantes, mais également à promouvoir la conclusion d'accords en fournissant un appui et des services économiques. Dans le site de protection des civils de Wau, par exemple, la communauté Fertit veut retourner sur ses terres qu'elle avait été forcée d'abandonner. Elle aura de plus grandes chances de réussir à le faire si ses divergences avec les éleveurs dinka présents dans la région peuvent être réglées et si l'accord conclu est ancré sur l'appui aux services de logement et de santé pour toutes les communautés.

Grâce à l'accord de paix, certaines familles déplacées choisissent de rentrer chez elles et de reconstruire leurs vies. Le nombre de personnes qui vivent sur des sites de protection des civils est passé de 205 000 à 193 000 en à peine trois mois. À Wau, le nombre de résidents est tombé à environ 13 000. La MINUSS appuie le processus de retour. Nous entreprenons des voyages fréquents durant lesquels nous emmenons des personnes sur place en hélicoptère pour qu'elles puissent évaluer par elles-mêmes si les conditions de sécurité leur permettent de rentrer chez elles. En conséquence, un grand nombre de personnes ont décidé de partir. Des centaines de personnes ont quitté le site de protection des civils de Bor. Si certaines d'entre elles ont été transportées en hélicoptère, la plupart l'ont été en péniche.

Les organismes humanitaires sont en train de préparer un programme d'appui agricole, éducatif et à la santé dans les zones qui prévoient d'accueillir un grand nombre de rapatriés. Les soldats de la paix de la MINUSS sont en train de réorienter leurs priorités pour passer d'opérations plus statiques autour des sites de protection des civils à des patrouilles dans les zones où sont attendus des retours afin de renforcer la confiance.

La MINUSS est pleinement consciente de son mandat de protection. Je vais être très clair – nous n'expulserons pas les résidents des sites de protection des civils contre leur volonté. Cependant, nous fournirons une aide à ceux qui veulent partir parce que ne pas le faire reviendrait à les condamner à vivre dans un camp. Nous continuerons d'agir conformément aux principes internationaux et aux directives humanitaires des organisations non gouvernementales, selon lesquels les retours doivent être volontaires et se faire dans la dignité. Les trois prochains mois seront critiques. Après cela, la saison des pluies rendra tout transport terrestre impossible au Soudan du Sud, et la période de plantation des cultures sera perdue, ce qui créera un nouveau retard d'un an.

Les populations nous disent qu'une des raisons principales pour lesquelles elles hésitent à rentrer chez elles est, bien sûr, la sécurité. La violence sexuelle continue de causer énormément de mal aux femmes et aux filles dans tout le pays, dernièrement dans le nord de l'Unité, où la concentration de forces de toutes les parties au conflit est à l'origine de terribles incidents. La violence doit cesser et les auteurs doivent être amenés à rendre des comptes. La lutte contre l'impunité est une fonction essentielle du Gouvernement et représente un élément vital du processus de paix et de réconciliation. Le mandat de la MINUSS lui enjoint de dissuader et de prévenir activement autant de ces terribles crimes qu'elle le peut, ainsi que de surveiller et de dénoncer publiquement les violations des droits de l'homme, en particulier en cas de violence sexuelle, comme nous l'avons fait il y a deux semaines et demie à Bentiu.

Il convient de souligner que nous collaborons également avec le Gouvernement pour renforcer la capacité du système judiciaire à lutter contre ces crimes. Cette coopération englobe la gestion d'un système d'audiences foraines qui permet de transporter les procureurs et les juges par voie aérienne vers les foyers de tensions tels que Bentiu et Malakal afin de connaître des affaires. Cela a permis de juger et d'incarcérer plusieurs dizaines de personnes. Durant une audience à Bentiu, par exemple, notre équipe juridique m'a signalé que 49 femmes avaient fait la queue au soleil pour témoigner contre des délinquants sur le point d'être jugés à l'occasion d'une réunion préliminaire. Leur soif de justice et leur volonté de mettre fin à l'impunité sont une source d'inspiration.

Dans une autre affaire, quatre jeunes hommes accusés d'avoir violé une fille de 15 ans sont entrés avec arrogance dans le tribunal, où ils ont été confrontés à leur victime et à des témoins. Leurs visages se sont décomposés lorsqu'ils ont constaté que la victime de leur brutalité avait le courage de témoigner contre eux et la conviction de voir la justice l'emporter. Ils ont tous été reconnus coupables et condamnés à des peines de trois à 12 ans de prison. Nous avançons à petits pas, mais ces avancées sont importantes. Ce mois-ci, un tribunal spécial appuyé par l'ONU ouvrira ses portes à Djouba et sera chargé de juger les crimes de violence sexuelle et sexiste.

Enfin, il reste à peine plus de deux mois avant la fin de la période de prétransition, et les progrès sont lents. Il reste beaucoup à faire. Nous tous – les parties et les parties prenantes, mais surtout les partenaires régionaux – devons faire avancer la mise en œuvre et veiller à ce qu'elle soit suffisamment financée. Le

Gouvernement doit jouer son rôle et apporter une contribution financière.

L'accord de paix est loin d'être parfait, mais c'est celui que nous avons nous aujourd'hui, et nous n'aurons pas d'autre chance. Le coût d'un échec est inenvisageable, et si les parties au conflit sont bien les premières responsables, il nous incombe à tous de prendre les mesures nécessaires en commun afin de concrétiser la mise en œuvre de cet accord pour le bien du peuple sud-soudanais.

La Présidente : Je remercie M. Shearer de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Jial.

M^{me} Jial (*parle en anglais*) : C'est un honneur particulier que d'être invitée à présenter un exposé au Conseil de sécurité à l'occasion de la Journée internationale de la femme. Je souhaite dédier mon propos aujourd'hui aux femmes qui continuent de se battre dans le monde entier pour les droits des femmes et des filles et qui travaillent quotidiennement pour rétablir la paix au sein de leurs communautés.

Je prends la parole au Conseil aujourd'hui en ma qualité de fondatrice et Directrice exécutive de Hope Restoration South Sudan, une organisation qui œuvre à la protection des personnes ayant des besoins particuliers et fournit des services absolument nécessaires aux femmes et aux filles qui ont été victimes de violence sexiste. Je représente également une vaste communauté d'acteurs humanitaires au Soudan du Sud et je suis membre de la Coalition des femmes sud-soudanaises, qui a participé aux pourparlers de paix en 2015 et 2018.

Je vais axer mon propos aujourd'hui sur la société civile au Soudan du Sud, en particulier les organisations dirigées par des femmes, dont j'estime qu'elles jouent un rôle crucial dans la consolidation de la paix et de la sécurité dans notre pays. Les viols multiples commis à Bentiu en novembre dernier étaient le symptôme d'un problème bien plus profond qui touche les femmes et les filles au Soudan du Sud. En effet, elles sont parmi les plus touchées au monde par la violence sexiste. C'est dans ce contexte que la société civile et les organisations dirigées par des femmes dans tout le Soudan du Sud travaillent sans relâche pour fournir les services vitaux les plus essentiels. Elles luttent contre la violence sexiste, protègent les personnes ayant des besoins particuliers et créent des espaces d'accueil pour les femmes qui offrent des services tels qu'un appui psychosocial et des activités génératrices de revenus. Parce que nous employons du personnel local, nous pouvons

opérer dans les parties du pays les plus difficiles d'accès. Nous travaillons pendant la saison des pluies. Nous restons et nous prenons soin de nos communautés même lorsque des combats font rage autour de nous, et nous resterons sur place après le départ de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS).

Cependant, nous avons du mal à fonctionner lorsque nous ne disposons pas des ressources nécessaires pour faire notre travail et pour continuer de fournir ces services vitaux à nos communautés, qui ont subi des décennies de conflit. Aujourd'hui au Soudan du Sud, les organisations non gouvernementales (ONG) internationales et nationales se livrent une concurrence intense pour les ressources humanitaires. La plus grande partie des fonds revient aux organismes des Nations Unies et aux ONG internationales, et la plus petite portion aux ONG nationales. Au sein de la société civile, la plus petite portion des fonds revient de loin à des organisations dirigées par des femmes. Nous ne pouvons bâtir une société civile solide et épanouie au Soudan du Sud avec de telles contraintes, et sans nous, l'espoir de paix durable de notre communauté s'évanouira.

En septembre 2018, mon organisation, Hope Restoration, a reçu une subvention du Fonds humanitaire pour le Soudan du Sud afin d'ouvrir un espace d'accueil des femmes et des filles à Leer, où nous avons créé des programmes destinés aux survivantes de la violence sexiste. Quelques mois après l'ouverture, nous avons été surpris par le nombre de femmes qui ont commencé à fréquenter cet espace. Alors qu'elles commençaient à établir des relations de confiance avec nos travailleurs sociaux et nos conseillers, un grand nombre d'entre elles ont commencé à nous raconter leurs histoires personnelles. Nous avons été encore plus surpris de constater que près de la moitié de ces femmes avaient été victimes de violences sexistes; certaines avaient été violées à de multiples reprises.

Nous avons commencé à leur fournir des services d'appui médical et psychosocial auxquels la plupart d'entre elles n'avaient jamais eu accès. Pour moi, c'était notre objectif : aider notre communauté à guérir. Mais au début de 2019, nous avons perdu notre financement. On peut imaginer ce que cela a été pour notre personnel d'avoir dire à ces femmes de Leer que cet espace fermerait le 1^{er} mars, six mois seulement après son ouverture. Comment dire à quelqu'un qui a été victime d'effroyables actes de violence qu'on ne peut plus l'aider? C'est extrêmement décourageant, mais nous ne pouvons perdre espoir. Nous ne le pouvons pas, parce que nous savons

que ces femmes comptent sur nous pour que nous continuions à nous battre pour elles.

Je me félicite que le plan d'aide humanitaire de cette année accorde la priorité aux programmes de lutte contre la violence sexiste. Cela devrait donner aux organisations locales dirigées par des femmes, comme la mienne, plus de ressources pour fournir des services essentiels. Il est également encourageant que Mark Lowcock, Chef du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, ait récemment annoncé qu'il examinerait les fonds de financement commun de l'ONU pour veiller à ce que davantage de fonds soient alloués aux organisations locales dirigées par des femmes. Cela montre qu'un plus grand nombre de responsables au sein du système des Nations Unies apprécient le travail que nous accomplissons, à savoir combler certaines des plus grandes lacunes de l'action humanitaire, et ce, avec des programmes d'un bon rapport coût/efficacité qui ont un réel effet dans nos communautés. Nous sommes les opérateurs les plus efficaces sur le terrain.

Qu'est-ce que cela signifie pour le Conseil de sécurité, alors que ses membres réfléchissent aux prochaines étapes au Soudan du Sud et au renouvellement du mandat de la MINUSS?

Premièrement, cela signifie inclure les ONG locales sud-soudanaises, en particulier les organisations dirigées par des femmes, dans le mandat de la MINUSS. Nous n'y figurons pas, et cela doit changer. Il faut reconnaître d'urgence que nous ne pouvons pas répondre aux besoins humanitaires, reconstruire les institutions ou mettre en place un nouveau Gouvernement sans nous attaquer à l'inégalité des sexes qui est profondément enracinée dans la société sud-soudanaise. Les femmes doivent participer aux discussions sur l'avenir de notre pays. Nous avons des femmes talentueuses, déterminées et visionnaires au Soudan du Sud. Nous sommes prêtes à atteindre le quota de 35 % fixé dans l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, mais pour ce faire, nous avons besoin de l'appui de la communauté internationale et du Conseil.

Le programme pour les femmes et la paix et la sécurité va bien au-delà de la simple présence des femmes à la table des négociations. Il s'agit de faire des femmes des protagonistes centraux dans tous les aspects de la paix et de la sécurité, y compris au début d'une situation d'urgence, pendant toute la durée de la crise et lors de la reconstruction de leurs communautés après la fin du conflit. Afin de vraiment changer la donne et

de répondre à l'ampleur et à la gravité des besoins au Soudan du Sud, les ONG locales, en particulier celles dirigées par des femmes, ont besoin d'un appui financier accru pour fonctionner de manière plus durable et pour élargir leur champ d'action.

Il n'y a pas de solution miracle si l'on veut vraiment mettre fin à la violence faite aux femmes et aux filles. Nous avons besoin d'un financement à long terme et nous devons être en mesure de fournir des services là où ils sont les plus nécessaires. Comme les membres du Conseil le savent, la plupart des gens ne se trouvent pas dans des sites de protection des civils. Nous savons que les centres de services intégrés fonctionnent au Soudan du Sud. Nous devons pouvoir en offrir davantage à nos communautés. J'entends par là un endroit où une femme peut venir pour obtenir des services médicaux et juridiques et pour acquérir des compétences qui lui permettront de gagner un revenu. Il est possible de faire tout cela en un seul endroit.

Lors du renouvellement du mandat de la MINUSS la semaine prochaine, j'exhorte le Conseil de sécurité à demander directement aux bailleurs de fonds internationaux et aux acteurs humanitaires de travailler avec les ONG locales sud-soudanaises. Nous avons besoin que la Mission et les ONG internationales nous aident à assumer une part beaucoup plus importante du travail humanitaire. Il est essentiel que nous intensifiions le travail des ONG locales pour aider à régler les conflits au sein de nos communautés et entre elles d'une manière qui n'implique pas la violence, le vol de bétail ou l'enlèvement de femmes et de filles. Ces efforts à l'échelon local sont essentiels si nous voulons bâtir des communautés plus sûres et pérenniser la paix dans l'ensemble du pays. Pour moi, ce type de partenariat entre les ONG locales, les bailleurs de fonds, la MINUSS et la communauté humanitaire internationale a été l'un des grands éléments manquants au Soudan du Sud. Je pense que ce partenariat fonctionnera mieux si nous comprenons mieux les défis auxquels les femmes et les filles sont confrontées et quels sont leurs besoins.

Cela m'amène à ma dernière recommandation et à un autre élément clef qui fait défaut au Soudan du Sud : un véritable dialogue avec les communautés sud-soudanaises. Nous avons besoin d'être non seulement consultés, mais aussi entendus. Lorsque nous soulevons des préoccupations au sujet d'une montée des tensions ou du besoin de services, nous parlons en connaissance de cause. Ce sont nos communautés. Nous comprenons la complexité de leurs problèmes, qu'il s'agisse de griefs

tribaux historiques ou de différends plus récents au sujet des terres ou du bétail, parce que nous y vivons.

Pour terminer, je voudrais envoyer un message très clair au Conseil. Il existe un énorme potentiel inexploité au sein des communautés et des ONG locales sud-soudanaises. La clef pour libérer ce potentiel est de trouver de meilleures façons de travailler ensemble. En tant qu'organisations non gouvernementales locales, nous sommes prêtes à travailler avec le Gouvernement provisoire d'union nationale qui doit bientôt être formé, avec la MINUSS, avec la communauté humanitaire internationale et avec les bailleurs de fonds. J'ai hâte d'établir ces partenariats et de travailler avec des hommes et des femmes dans tout le pays pour bâtir un Soudan du Sud pacifique.

La Présidente : Je remercie M^{me} Jial de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Cohen (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial David Shearer et M^{me} Jial de leurs exposés sur l'évolution récente de la situation au Soudan du Sud.

Le jour d'aujourd'hui, qui marque la Journée internationale de la femme, nous rappelle l'une des principales raisons pour lesquelles notre conversation sur la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (UNMISS) est si importante. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour promouvoir un avenir meilleur pour les millions de femmes au Soudan du Sud qui sont confrontées à des niveaux ahurissants et incessants de violence sexuelle.

Cinq mois après la signature de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, les États-Unis restent attentifs à sa mise en œuvre par les parties et à leur détermination à mettre enfin un terme à l'effroyable violence et à l'instabilité qui sévissent dans le pays depuis beaucoup trop longtemps.

D'une part, nous jugeons encourageantes les informations selon lesquelles le cessez-le-feu semble tenir dans la plupart des régions du Soudan du Sud. À l'échelon local, des commandants militaires qui se faisaient autrefois la guerre ont participé ensemble à des célébrations de la paix. Nous sommes également encouragés de voir un rapprochement entre le Gouvernement et les partis d'opposition dans des communautés partout au Soudan du Sud, ainsi que la mise en œuvre d'une

série de mesures de confiance qui ont permis de stimuler l'activité économique.

D'autre part, les États-Unis sont profondément préoccupés par le manque apparent chez toutes les parties au niveau national d'une volonté politique de mettre pleinement en œuvre toutes les composantes de l'accord. L'attaque, la détention et les violences dont ont été victimes les membres d'une équipe du Mécanisme de surveillance du cessez-le-feu et du suivi de l'application des dispositions transitoires aux mains de responsables gouvernementaux en décembre constituent un exemple flagrant qui remet en question l'engagement du Gouvernement en faveur du processus de paix. Ces actes contre les personnes et les institutions qui contribuent à appuyer la mise en œuvre de l'accord sont atterrantes.

Nous sommes également alarmés par les violences que continuent de commettre toutes les parties aux alentours de Yei, entraînant des déplacements massifs de population, des massacres de civils et un besoin urgent d'aide humanitaire. La violence constitue une violation flagrante de l'accord de cessation des hostilités et de l'Accord revitalisé. Ces actions militaires doivent cesser immédiatement. Les États-Unis sont préoccupés par les informations selon lesquelles le Gouvernement sud-soudanais continue de recruter illégalement des jeunes gens en dehors du service militaire. Cela aussi doit cesser. Après avoir vu les précédents accords de paix au Soudan du Sud échouer et le pays retomber dans le conflit et l'instabilité, les États-Unis, les autres membres du Conseil et le peuple sud-soudanais attendent des dirigeants sud-soudanais qu'ils démontrent clairement leur engagement à mettre en œuvre l'accord en paroles et en actes.

Une mesure fondamentale, mais de poids que le Gouvernement doit prendre est d'utiliser ses propres ressources pour appuyer la paix plutôt que la guerre et la corruption. Le Gouvernement doit utiliser ses recettes pétrolières accrues de manière transparente pour appuyer la mise en œuvre de l'accord et fournir des services à la population sud-soudanaise, dont une grande partie est une fois encore au bord de la famine. En l'absence d'une telle transparence, les dirigeants sud-soudanais ne peuvent s'attendre à ce que la communauté internationale lui fournisse un appui financier substantiel pour mettre en œuvre l'accord de paix.

L'attachement à l'accord n'est pas seulement une question d'argent. Il y a des mesures claires et immédiates que le Gouvernement et les partis d'opposition peuvent prendre pour souligner leur engagement envers

le peuple sud-soudanais et l'Accord. Il s'agit notamment de respecter pleinement le cessez-le-feu, de prendre des mesures contre la violence sexiste, de mettre fin à l'obstruction visant les observateurs du cessez-le-feu, de permettre un accès humanitaire sans entrave et de mettre fin aux taxes et redevances injustifiées imposées aux travailleurs humanitaires, de libérer tous les prisonniers politiques, d'établir le tribunal mixte de l'Union africaine et de créer un espace politique permettant la contestation pacifique.

Comme le Soudan du Sud l'a constaté lors de l'explosion de violence de 2016, assurer le calme et la sécurité de la capitale, Djouba, est primordial pour qu'un accord de paix, quel qu'il soit, puisse tenir. À cette fin, le Gouvernement doit permettre à la MINUSS de s'acquitter de son mandat, c'est-à-dire de garantir un environnement sûr à Djouba et alentours, ainsi que dans d'autres parties du Soudan du Sud. Les fréquentes violations de l'accord sur le statut des forces par le Gouvernement, qui applique des procédures de dédouanement excessives et impose des barrages routiers imprévisibles, ne peuvent pas continuer. Les États-Unis appellent le Gouvernement à laisser la MINUSS s'acquitter de ses rôles et responsabilités à l'appui de la stabilité à Djouba.

Il n'y a pas de plus grand partisan du peuple sud-soudanais que les États-Unis. Nous voulons que le processus de paix aboutisse à une stabilité et une sécurité de long terme dans le pays. En 2018, les États-Unis ont fourni au Soudan du Sud 845 millions de dollars, dont la grande majorité sert à aider les Sud-Soudanais les plus vulnérables, qui sont les plus durement touchés par ce conflit. Notre contribution au Soudan du Sud depuis qu'il a acquis son indépendance en 2011 dépasse les 3,7 milliards de dollars mais, comme nous l'avons déclaré l'an dernier, notre aide n'est pas illimitée. Nous attendons de notre assistance actuelle, comme de toute aide future, qu'elle permette au Gouvernement et aux partis d'opposition d'assumer, à terme, la responsabilité principale de la mise en œuvre de l'accord de paix au Soudan du Sud et du bien-être de la population. Cela contribuera à aider le peuple sud-soudanais et la communauté internationale à retrouver confiance dans l'avenir du Soudan du Sud.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Tout d'abord, permettez-moi de vous féliciter personnellement, Madame la Présidente, ainsi que toutes les femmes membres du personnel du Secrétariat de l'ONU ou des Missions permanentes accréditées auprès de l'ONU, à l'occasion de la Journée internationale des

femmes. C'est en l'honneur de cette merveilleuse occasion que mes collègues vous ont apporté des fleurs, conformément à la tradition russe.

Il est très symbolique que cette journée trouve son origine ici-même, à New York, où, le 8 mars 1857, des femmes sont descendues manifester dans la rue pour exiger leur égalité avec les hommes. Pour la célébration de la Journée elle-même, nous devrions probablement remercier nos collègues allemands et, à titre plus personnel, mon ami Christoph Heusgen, puisque c'est leur compatriote, Clara Zetkin, qui, en 1910, a eu l'idée d'organiser la Journée internationale des femmes. Nous avons toujours été très attentifs et prévenants vis-à-vis des femmes, et nous célébrons cette journée depuis 1913. Après la Révolution d'octobre 1917, notre pays est devenu l'un des chefs de file du mouvement des femmes. En 1965, les Républiques soviétiques ont hissé le 8 mars au rang des fêtes nationales, avant de poursuivre leurs efforts pour améliorer la condition de la femme et, depuis 1975, l'ONU célèbre elle aussi la Journée internationale des femmes.

Depuis lors, la Russie et le monde entier ont fait beaucoup pour parvenir à l'égalité des sexes et faire en sorte que les femmes bénéficient de davantage de droits et de possibilités. Mais il reste encore beaucoup à faire, bien sûr. La Russie entend poursuivre ses efforts pour améliorer la condition de la femme et assurer l'égalité des hommes et des femmes en droits et en possibilités. Dans le même temps, cependant, nous apprécions les femmes pour leur féminité et leur tendresse, et nous n'essayons pas de rivaliser avec elles dans ces domaines. C'est sur la base de l'harmonie entre les sexes et de leur complémentarité que la société russe s'est traditionnellement construite.

Mais j'en reviens maintenant à la question à l'examen. Nous remercions de leurs exposés sur la situation au Soudan du Sud et sur le processus de paix sud-soudanais le Représentant spécial du Secrétaire général, David Shearer, ainsi que M^{me} Angelina Jial, que je félicite également à l'occasion de la Journée internationale des femmes.

Lorsque nous faisons le bilan de l'année écoulée, nous pensons que l'événement le plus important en fut la signature, par les parties au conflit, de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Il est essentiel que les acteurs sud-soudanais aient démontré leur volonté de faire des compromis et de régler leurs différends. Nous nous félicitons des progrès significatifs recensés dans la mise en œuvre des accords

conclus et prenons bonne note, à cet égard, de la mise en place et en œuvre des structures et mécanismes prévus dans l'Accord. Nous sommes heureux que, depuis la signature de l'Accord revitalisé, le niveau de violence et le nombre de violations des droits de l'homme aient considérablement diminué dans le pays. De plus en plus de réfugiés et de déplacés ont dit vouloir retrouver leurs résidences permanentes. Nous pensons que tout cela est lié à la mise en œuvre des mesures de confiance, ainsi qu'aux contacts noués par les parties adverses sur le terrain. Il est à noter que, du fait des conditions de sécurité mises en place par les autorités, les personnalités politiques de l'opposition aient commencé à revenir dans la capitale, où elles se déplacent en toute liberté. Nous prenons également bonne note de l'intention du chef de l'opposition, Riek Machar, de revenir prochainement à Djouba.

Nous nous faisons l'écho de l'appel lancé aux parties sud-soudanaises pour qu'elles mettent la dernière main aux accords concernant les dispositions de sécurité et qu'elles terminent le processus d'amendement à la Constitution. Nous pensons que seul le respect intégral et universel des obligations contractées par les parties contribuera à renforcer la confiance mutuelle et à empêcher que ne se reproduisent les erreurs commises dans le cadre du règlement du conflit en République du Soudan du Sud.

Nous tenons à rendre hommage une fois de plus aux efforts coordonnés de médiation des pays de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, qui ont pris l'initiative des négociations tenues à Khartoum entre juin et août dernier et en ont assuré les résultats productifs, ainsi que la signature de documents qui ont été cruciaux pour le processus de paix. Nous apprécions énormément la contribution personnelle du Président soudanais, Omer Al-Bashir, à la conclusion de l'Accord de paix. Nous notons que les parties prenantes régionales ont maintenu leur approche unifiée du règlement au Soudan du Sud, ce qui est extrêmement important pour l'avenir du processus de paix.

Nous ne partageons pas l'opinion de plusieurs de nos collègues occidentaux qui prétendent que les progrès visibles enregistrés au Soudan du Sud sont en partie dus à la pression accrue des sanctions sur le Soudan du Sud et à l'imposition d'un embargo sur les armes. Le Conseil ne devrait pas s'arroger le mérite des résultats engrangés par les médiateurs régionaux, qui, soit dit en passant, étaient opposés à l'imposition de sanctions supplémentaires sur les parties sud-soudanaises.

Regardons la vérité en face : l'embargo sur les armes empêche précisément les organisations régionales de réagir avec souplesse en lançant leurs propres initiatives dans le domaine de la sécurité.

Nous nous félicitons de la volonté des garants de l'Accord de contribuer à sa mise en œuvre en fournissant des contingents nationaux en provenance du Soudan, de l'Ouganda, de Djibouti et de la Somalie à la Force de protection régionale. Pour nous, il s'agit de l'application concrète du principe des solutions africaines aux problèmes africains et d'une occasion d'établir une coopération efficace entre l'ONU, le Conseil de sécurité et les organisations régionales. Nous sommes prêts à examiner toute proposition de fond concernant la Force de protection régionale, une fois que les parties sud-soudanaises seront parvenues à des accords concrets sur les questions de sécurité. La délégation russe est favorable à la prorogation du mandat de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, et nous sommes prêts à travailler de manière constructive sur le texte du projet de résolution à cet effet.

M. Heusgen (Allemagne) (*parle en anglais*) : Comme mes collègues, je commencerai moi aussi en évoquant la Journée internationale des femmes. Je remercie mon collègue russe d'avoir mentionné Clara Zetkin, qui fut à l'origine du mouvement.

Il me semble très opportun que nous discutions de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et de la situation sur place aujourd'hui, car les femmes dans ce pays vivent toujours un cauchemar. Notre vision du rôle des femmes ne se limite pas seulement à leur féminité et leur tendresse; elle met aussi l'accent sur leur leadership, sur leur égalité en droits et sur leur protection. En Allemagne, la Chancelière est une femme, de même que les Ministres de la défense et de la justice. Peut-être un jour Clara Zetkin parviendra-t-elle à ses fins en Russie, et ce pays aura alors lui aussi une femme pour présidente.

J'en reviens à présent à la très sérieuse question du niveau choquant de violence sexuelle et sexiste enregistré au Soudan du Sud. Pour ne prendre qu'un seul exemple, à Bentiu, 134 cas de viol ont été signalés. Ce que nous avons entendu aujourd'hui est très positif, bien sûr, puisque 49 femmes ont décidé de tenir bon et de témoigner. Je pense que le fait que le principe de responsabilité a été appliqué et que les audiences foraines donnent des résultats est un très bon signe. Bien sûr, ce n'est qu'une partie du problème. Nous devons poursuivre nos efforts et faire bien plus encore. La semaine dernière, l'Allemagne et le

Pérou, avec la participation du Royaume-Uni, ont coprésidé la première réunion du Groupe informel d'experts chargé de la question des femmes et de la paix et de la sécurité organisée sur la situation au Soudan du Sud. Ce fut un signal important envoyé par le Conseil de sécurité, car il s'agit d'un groupe informel d'experts du Conseil.

Je voudrais répéter ce qui me semble important. En ce qui concerne la responsabilité, l'initiative de mettre en place une audience foraine est très positive, mais il faut faire davantage. L'accord de paix appelle à la mise en place du Tribunal mixte pour le Soudan du Sud. En ce qui concerne la question de la participation, je suis tout à fait d'accord avec les remarques faites tout à l'heure par M^{me} Angelina Jial, qui a parlé au nom de la société civile. La participation des femmes est importante, mais il ne s'agit pas seulement de leur permettre de s'asseoir à la table de négociation. Il faut les écouter et tenir compte de leurs conseils. Leur donner l'occasion de participer ne suffit pas. Elles doivent faire partie du processus. L'accord de paix fixe le quota de représentation des femmes à 35 %, ce qui n'a pas été atteint. Je pense que nous devons tout faire pour accroître la participation des femmes. Je me demande pourquoi ce pourcentage n'est que de 35 %. Les femmes représentent la moitié de la population sud-soudanaise et, par conséquent, la moitié des membres du Gouvernement et d'autres groupes devrait être des femmes.

En ce qui concerne le mandat de la MINUSS, je pense que la protection des civils doit être au centre de ce mandat. Au total, 1,8 million de personnes voire plus ont dû fuir. C'est le troisième plus grand groupe de réfugiés après les réfugiés de Syrie et d'Afghanistan. Ils doivent être protégés. La MINUSS doit également s'attacher à protéger les femmes contre la violence sexuelle et fondée sur le genre.

Je voudrais rendre hommage au Représentant spécial Shearer, à son action, son engagement et son dévouement, ainsi qu'à tous les soldats de la paix. Nous pensons qu'ils doivent rester sur place. Le mandat doit suivre les recommandations du Secrétaire général. Jusqu'à présent, ce mandat est respecté. La liberté de circulation de la MINUSS est garantie. En ce qui concerne ce qu'a dit M. Shearer sur l'appui et la participation accrue de la MINUSS au processus de paix, l'Allemagne a versé 5 millions de dollars au fonds d'affectation spéciale qui a été mis en place, et nous demandons aux délégations présentes autour de la table d'y contribuer elles aussi.

J'ai dit que la protection des civils est importante. Je trouve très encourageant que l'on s'efforce désormais d'encourager les civils à quitter les sites de protection des civils. M. Shearer a tout à fait raison. L'avenir, ce ne sont pas les sites de protection des civils. Les réfugiés doivent rentrer chez eux de manière librement consentie, dans des conditions sûres et dignes, et en toute connaissance de cause. L'appui que la MINUSS leur apporte pour leur donner la possibilité de se rendre sur place et d'évaluer par eux-mêmes les conditions de retour est exemplaire, et on devrait également procéder ainsi au Myanmar. Il convient de le poursuivre et d'en faire une des tâches principales de la MINUSS.

En ce qui concerne la mise en œuvre de l'accord de paix, je ne peux que m'associer à ce que notre collègue des États-Unis, M. Cohen, vient de dire s'agissant du fait que l'engagement en faveur de l'accord de paix devait être très fort. Le Gouvernement doit faire sien cet accord. Il doit également allouer un budget à sa mise en œuvre, respecter le cessez-le-feu et mettre en place le Tribunal mixte. Pour ce qui est des remarques faites par notre collègue russe, je pense qu'il est important que l'opposition soit désormais présente à Djouba, même si Riek Machar n'est toujours pas là. Ma conviction est que la figure de proue de l'opposition et premier interlocuteur du Président se doit être présent à Djouba.

Dernier point, mais non des moindres, je voudrais également me faire l'écho de ce que mon collègue des États-Unis a dit au sujet des enfants victimes du conflit. Certains ont été sauvés des milices, mais nous voyons maintenant que plusieurs d'entre eux ont été de nouveau recrutés. Cela doit cesser. Nous devons empêcher les enfants d'être impliqués dans des conflits armés.

M^{me} Philips (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés M. Shearer, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), ainsi que M^{me} Jial.

Aujourd'hui, à l'occasion de la Journée internationale des femmes, je voudrais mettre l'accent sur les répercussions dévastatrices que le conflit au Soudan du Sud a sur les femmes et les filles. En cinq années d'affrontements, le conflit a fait près de 400 000 morts, contraint 4,3 millions de personnes à quitter leurs foyers et poussé 1,4 million de personnes au bord de la famine. Comme nous l'a dit M^{me} Jial, ce sont souvent les femmes et les filles qui sont le plus touchées par la violence. Des femmes, y compris des femmes âgées d'une soixantaine d'années et des filles ayant à peine 8 ans, ont subi

des viols odieux et des agressions sexuelles barbares. Pourtant, malgré la noirceur de ces horreurs, leurs auteurs continuent toujours et encore de ne pas avoir à en répondre. Cette impunité alimente le cycle de la violence.

Malgré la signature en septembre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud et la réduction fort appréciée de la violence politique, les violences intercommunautaires et la violence sexuelle sont à la hausse, ce qui est inquiétant. Nous sommes particulièrement préoccupés par les récents rapports de l'ONU qui mettent en garde contre la banalisation et la persistance des violences sexuelles liées aux conflits perpétrées par les combattants de tout bord, y compris des milices armées recrutées et utilisées par les parties lors des récentes offensives, et qui sont fréquemment encouragées, directement ou indirectement, par les commandants.

Les appels lancés au Gouvernement sud-soudanais pour qu'il prenne des mesures afin d'identifier les responsables et de leur demander des comptes sont restés lettre morte. Au lieu de cela, dans certains cas, le Gouvernement s'en est pris aux organisations d'aide aux victimes. Nous ne pouvons accepter que des actes aussi odieux soient commis contre des mères, des sœurs et des filles. Nous ne pouvons permettre que l'impunité persiste.

En ce jour par-dessus tout, mais aussi chaque jour que Dieu fait, nous appelons à mettre fin à l'utilisation pernicieuse de la violence sexuelle et à la culture de l'impunité au Soudan du Sud afin d'encourager une paix durable. Nous demandons au Gouvernement de s'acquitter de sa responsabilité de protéger les civils, d'enquêter de manière approfondie sur tous les cas de violence sexuelle et de traduire en justice les responsables de ces crimes. Nous devons tous appuyer les organisations qui viennent en aide aux survivantes, comme l'a suggéré M^{me} Jial, et continuer de faire pression pour que les auteurs soient punis, que ce soit par les tribunaux nationaux, par le Tribunal mixte pour le Soudan du Sud ou dans le cadre de sanctions internationales.

Mais je ne veux pas me concentrer uniquement sur les répercussions disproportionnées du conflit sur les femmes et les filles. Il importe également de mettre l'accent sur le rôle crucial que les femmes ont à jouer dans l'instauration d'une paix durable. Le Royaume-Uni n'a cessé d'insister pour que les femmes soient davantage associées aux processus politiques et aux processus de paix, et nous nous félicitons des contributions apportées

à cet égard par les courageux acteurs de la société civile, y compris ceux qui sont présents aujourd'hui. Nous saluons les engagements pris dans l'accord de paix de septembre d'assurer une représentation de femmes d'au moins 35 % dans l'exécutif, mais ces engagements ne se sont pas encore traduits en actes et nous appelons les parties à tenir leurs promesses, et ce, non pas dans un souci de respect d'un abstrait principe de quotas, mais parce que nous savons que lorsque les femmes participent de manière sérieuse aux processus de paix, l'accord qui en résulte a plus de chances de durer.

Nous nous félicitons que M^{me} Jial ait pu se joindre à nous aujourd'hui. La société civile joue un rôle vital dans le processus de paix en représentant les opinions et les voix du peuple sud-soudanais, et nous appuyons son appel en faveur d'un plus grand dialogue avec les communautés sud-soudanaises. Nous sommes donc préoccupés que l'espace de la société civile continue de se rétrécir, et nous encourageons toutes les parties à participer à un dialogue ouvert avec les organisations de la société civile, en particulier celles qui représentent les femmes.

Enfin, il est important de signaler que le rapport du Secrétaire général (S/2019/191) est le dernier rapport trimestriel avant la date du mois de mai envisagée pour la transition dans l'accord de paix de septembre. Nous nous félicitons des progrès réalisés à ce jour et de ce que la violence a globalement diminué, comme l'a indiqué le Représentant spécial Shearer. Le Royaume-Uni reste attaché à soutenir ceux qui œuvrent pour la paix mais, à l'instar du Représentant spécial, nous sommes préoccupés par l'absence de progrès sur certaines des questions les plus difficiles, ainsi que par la recrudescence des violences intercommunautaires et de la violence sexuelle.

Le conflit est le moteur principal de la crise humanitaire et de protection causée par les êtres humains au Soudan du Sud. La paix constitue la seule solution. Il est vital que le Conseil de sécurité, la région et les parties au conflit ne permettent pas que la perte d'élan actuelle persiste et qu'elle détruise l'espoir de progrès que l'accord de septembre avait suscité. Nous exhortons toutes les parties à relancer la dynamique afin d'assurer la pleine application de l'accord. Nous devons œuvrer de concert ou risquer de ne pas offrir à la population, notamment aux femmes et aux filles du Soudan du Sud, un avenir exempt de violence.

M. Singer Weisinger (République dominicaine)
(*parle en espagnol*) : Tout d'abord, je voudrais moi aussi

me féliciter de la célébration de la Journée internationale des femmes, pendant laquelle non seulement nous saluons les progrès réalisés, mais nous sensibilisons aussi à ceux qui doivent encore l'être dans le domaine de l'égalité femmes-hommes.

Revenant à la question à l'examen, nous tenons à remercier M^{me} Angelina Nyajima Simon Jial et M. David Shearer de leurs exposés importants sur la situation au Soudan du Sud.

Depuis la signature l'année dernière de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, certaines avancées positives ont été réalisées dans la situation au Soudan du Sud. Par exemple, le nombre de victimes de la violence politique a diminué, des dirigeants de l'opposition politique circulent librement et ouvertement à Djouba et participent aux processus de paix et certaines personnes déplacées sont retournées dans leur foyer.

Cependant, ces progrès modestes restent fragiles et pourraient facilement s'inverser. Dans ce contexte précaire, les menaces contre la population civile et la crise humanitaire persistent. Les violences sexuelles continuent de s'amplifier, les conflits intercommunautaires perdurent et le personnel humanitaire continue de se heurter à des problèmes d'accès. Il est donc nécessaire que le personnel humanitaire puisse se déplacer librement et sans restrictions dans les différents territoires. De même, le Gouvernement sud-soudanais doit s'acquitter de sa responsabilité de protéger, notamment en appliquant intégralement l'Accord revitalisé. Davantage de progrès de fond sont nécessaires. Les parties signataires doivent régler leurs différends et mettre en œuvre des mesures pour trouver en temps opportun une solution politique à la crise. En outre, il est impératif que les acteurs régionaux et internationaux maintiennent leur attention et leur appui sans réserve au processus de règlement de ce conflit et que la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) puisse jouer un rôle de soutien à ce processus.

Au-delà de la crise politique, nous sommes préoccupés par la situation vulnérable de la population civile et par les informations graves faisant état de violations des droits de l'homme et d'atteintes sexuelles. Il est impensable qu'en l'espace de 10 jours, plus de 100 femmes et filles aient été attaquées sexuellement à Bentiu et que le nombre de telles affaires en 2018 ait été sensiblement plus élevé qu'en 2017. Ces phénomènes de viols, d'enlèvements et d'autres crimes sexuels sont une constante dans ce conflit. Il est alarmant que ces

affaires d'atteintes ne fassent l'objet ni d'enquêtes, ni de poursuites, ni de sanctions, et que les mesures prises par le Gouvernement pour les éliminer soient insuffisantes.

Cela nous amène à nous demander s'il existe véritablement la volonté de mettre fin à cette cruelle réalité. L'impunité doit constituer une exception rare et non la règle. Nous demandons au Gouvernement sud-soudanais et aux parties d'établir les responsabilités des auteurs de ces actes et de les traduire en justice, quels que soient leur rang ou leur ancienneté, conformément au communiqué conjoint de 2014, ainsi que d'honorer leurs engagements au titre du plan d'action du Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit.

À cet égard, nous tenons à saluer l'initiative prise par les Forces sud-soudanaises de défense du peuple d'élaborer et d'entériner leur propre plan d'action, qui doit être lancé la semaine prochaine. De même, nous félicitons le Gouvernement sud-soudanais d'avoir ratifié le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés, et nous espérons que le plan d'action du Gouvernement dans ce domaine sera révisé pour prendre en compte les six violations graves des droits de l'enfant.

Par ailleurs, nous nous réjouissons de la création des audiences foraines et de l'ouverture prochaine à Djouba d'un tribunal spécial chargé de connaître des crimes liés à la violence sexuelle et fondée sur le genre. Cependant, il est vital de créer sans retard le Tribunal mixte pour le Soudan du Sud en tant qu'organe indépendant et les autres mécanismes de la justice transitionnelle. De même, il est indispensable de fournir des services intégraux aux survivants de la violence sexuelle et de veiller à ce que les violences sexuelles liées au conflit soient abordées comme étant l'un des aspects essentiels de l'Accord revitalisé conclu en 2018.

Il incombe à la MINUSS d'appuyer ces processus et de promouvoir la volonté politique en faveur de leur mise en œuvre. Il est d'une importance cruciale d'investir dans les efforts de médiation et de consolidation de la paix dirigés par les femmes et les jeunes. Bien que l'Accord revitalisé contienne des dispositions importantes sur les femmes et la paix et la sécurité, notamment la nécessité d'un quota minimal de 35 % de femmes dans la composition des organes clés de prise de décisions, un seul des mécanismes et comités s'est conformé à cette exigence, tandis que pas une seule femme ne figure

parmi les membres du Comité mixte chargé des dispositions transitoires de sécurité et du Conseil de défense conjoint. Les dispositions relatives au quota ne sont pas facultatives, et nous demandons donc aux parties à l'Accord de s'y conformer.

Cette crise a détruit le mode de vie de la population et a obligé plus de 4,2 millions de personnes à abandonner leur foyer. Le nombre de personnes ayant besoin de l'aide humanitaire en 2019 est de 7 millions, dont la moitié souffrent d'une grave insécurité alimentaire. Étant donné ces circonstances, et puisque nous nous apprêtons à proroger le mandat de la MINUSS, le leadership et la volonté politique sont nécessaires pour surmonter ces difficultés. Le moment est venu de redoubler d'efforts au Soudan du Sud. L'échec de cet accord de paix est impensable, et bien qu'il ne soit pas un instrument parfait, c'est le seul dont nous disposons pour assurer une paix durable. Comme l'a dit M. Shearer, c'est le plan A, et il n'existe pas de plan B.

M^{me} Bustamante (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons de l'organisation de la présente séance, et nous remercions M. David Shearer et M^{me} Angelina Jial de leurs exposés importants.

Quelques mois avant la fin de la période de prétransition, nous sommes heureux d'apprendre que l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud reste en vigueur et que la violence politique dans ce pays a diminué.

Nous saluons les expressions de confiance mutuelle entre le Gouvernement et les différentes parties de l'opposition. Les différentes réunions qui ont eu lieu sur le territoire du Soudan du Sud constituent sans nul doute un pas important dans le processus de paix. Nous regrettons toutefois qu'il n'y ait eu que des progrès modestes dans sa mise en œuvre. Des progrès concrets sur les questions de fond sont nécessaires pour parvenir à une paix durable au Soudan du Sud.

Il y a quelques mois, le Secrétaire général a appelé les dirigeants et les parties sud-soudanaises à atteindre deux objectifs – la mise en place de mesures transitoires de sécurité et la formation d'un gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé – en tant que priorités durant la période de prétransition. Nous sommes vivement préoccupés qu'aucun de ces objectifs essentiels n'ait été atteint.

Nous prions instamment les parties de mettre en œuvre ces engagements dans les délais prévus. Des questions fondamentales restent encore non réglées,

comme la mise en place de la Commission indépendante des frontières, l'approbation du projet de loi portant réforme constitutionnelle aux fins de l'intégration des dispositions de l'Accord revitalisé dans la Constitution de la transition, et l'adoption du système de gouvernance que doit avoir le Gouvernement provisoire.

Dans l'intervalle, les tensions persistent dans différentes parties du pays. Nous regrettons que les violences intercommunautaires et les affrontements entre les forces gouvernementales et les factions qui n'ont pas signé l'Accord continuent d'affecter la population civile. Nous réaffirmons qu'une véritable paix au Soudan du Sud ne sera possible qu'au travers de la volonté politique et du dialogue entre toutes les parties.

Nous sommes profondément préoccupés par la grave situation humanitaire. Les 1,87 million de déplacés à l'intérieur du pays et les 2,27 millions dans les pays voisins attestent de l'ampleur de la situation. À tout ceci s'ajoutent les obstacles entravant l'action humanitaire et les violences exercées contre le personnel et les biens humanitaires, qui entravent l'acheminement de l'aide humanitaire aux plus vulnérables. Nous espérons que les parties pourront garantir un environnement plus sûr.

De même, nous condamnons avec force les violations continues des droits de l'homme, en particulier les violences sexuelles endémiques au Soudan du Sud, perpétrées surtout contre les femmes et les filles. Nous appelons le Gouvernement et toutes les parties à honorer les engagements qu'ils ont pris de punir les responsables de ces crimes atroces. Les incidents consignés à Bentiu il y a quelques mois mettent en exergue la nécessité d'appliquer en urgence et sans tarder les mesures transitoires de sécurité.

À cet égard, nous saluons la formation conjointe dispensée par la MINUSS à des commandants de haut rang des Forces sud-soudanaises pour accroître leur sensibilisation aux violences sexuelles liées au conflit, une formation qui, nous l'espérons, se répétera de façon régulière. L'aide de la Mission pourrait, selon nous, être plus efficace et plus préventive via une relation plus étroite avec les organisations non gouvernementales dirigées par des femmes qui travaillent sur le terrain avec les communautés.

Nous émettons encore une fois le vœu, en cette Journée internationale de la femme, que les femmes passent du statut de victimes à celui de dirigeantes centrales dans le processus de mise en œuvre de l'accord de paix. L'ONU, conjointement avec l'Union africaine,

l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et les garants de l'Accord, doit veiller à la mise en œuvre de toutes les dispositions de cet accord, notamment celle qui prévoit un quota de 35 % de représentation des femmes à toutes les phases et dans toutes les institutions où se prennent les décisions politiques.

Par ailleurs, nous saluons l'effet positif que l'accord de paix a eu sur le retour des déplacés. Nous soulignons toutefois la nécessité que ce retour et cette réinstallation aient lieu par étapes, de façon volontaire, dans la dignité et la sécurité, et sur la base de décisions éclairées. Le tout en tenant compte de la dynamique de chaque centre de protection des civils et conformément aux normes et aux standards internationaux en matière de droits de l'homme.

Pour terminer, je salue le travail et les efforts que déploient l'IGAD et l'Union africaine. Nous réaffirmons qu'il importe que le Conseil reste uni s'agissant de l'appui et du suivi politiques nécessaires pour faire avancer le processus de paix au Soudan du Sud, et qu'il continue de d'œuvrer en étroite coordination avec l'Union africaine et l'IGAD.

M^{me} Van Vlierberge (Belgique) : Je voudrais tout d'abord remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Shearer, pour son exposé et pour son travail exceptionnel effectué dans des conditions très difficiles. Je tiens également à remercier chaleureusement M^{me} Jial pour son témoignage touchant.

Je voudrais aujourd'hui aborder trois aspects - l'accord de paix et sa mise en œuvre, la situation sécuritaire et humanitaire, et le mandat de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS).

Depuis le dernier renouvellement de mandat en mars 2018, le paysage politique et le conflit au Soudan du Sud ont profondément changé. La Belgique félicite en particulier les parties et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) pour son rôle important dans la signature de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud en septembre 2018. Des progrès ont été accomplis sur le terrain depuis lors, notamment la réduction de la violence politique à grande échelle.

Cependant, des problèmes subsistent dans la mise en œuvre de l'Accord, notamment des retards dans l'agrément des dispositions de sécurité. Il est indispensable que les parties se mettent d'accord sur une vision conjointe du futur du secteur de sécurité afin d'éviter de nouvelles violences à grande échelle. Le succès de ce

processus dépendra d'une participation significative des femmes dans tous les domaines du processus de paix, en particulier dans les comités créés conformément à l'accord de paix. La Belgique tient à souligner à toutes les parties au conflit, signataires et non-signataires, que cet accord représente la fenêtre d'opportunité pour achever une paix durable dans le pays.

Nous sommes alertés par le rapport du Secrétaire général (S/2019/191) qui indique que les groupes armés continuent de cibler les civils et qu'une crise humanitaire démesurée touche tout le pays, avec un Sud-Soudanais sur trois déplacé. Même si la violence politique est réduite, la violence intercommunautaire s'est intensifiée au cours des derniers mois. Plus de 500 personnes ont perdu la vie dans ce type de violence depuis le début de l'année. Il est essentiel de mieux comprendre les raisons profondes de ce type de violence pour arriver à les aborder plus efficacement.

Les femmes et les filles au Soudan du Sud ne récoltent pas encore les dividendes de la paix, comme l'a si bien démontré M^{me} Jial. Au contraire. La violence sexuelle contre les femmes a même augmenté depuis l'année passée. Aucune solution durable ne peut être trouvée au conflit au Soudan du Sud sans s'attaquer de manière urgente et efficace à ce type de violence ciblant principalement les femmes et les filles, mais également les hommes et les garçons.

Les terribles viols de masse commis à Bentiu à la fin de 2018 en sont un triste exemple. Ils ont révélé des lacunes dans la détection, la prévention et la réponse aux incidents de violence sexuelle. De manière horrible, neuf autres femmes et filles ont été soumises au viol collectif dans un autre incident près de Bentiu il y a à peine quelques semaines. Le besoin de justice de ces femmes est réel, et nous encourageons la MINUSS mais aussi la communauté internationale à appuyer par tous les moyens possibles la lutte contre l'impunité pour ces faits.

Dans quelques jours, nous serons autour de cette table pour adopter la résolution renouvelant le mandat de la MINUSS. La protection des civils doit rester la tâche prioritaire de la MINUSS et doit être prioritaire dans toutes les décisions relatives à l'utilisation des ressources par la Mission. La reconfiguration des sites de protection de civils, qui est parfois évoquée, n'est possible qu'à certaines conditions.

Les conditions doivent être véritablement favorables dans les zones de retour. Une stratégie à long

terme doit être mise en place, définissant des solutions durables pour toutes les personnes déplacées, y compris les réfugiés. Chaque personne déplacée ne peut rentrer dans son village ou ville d'origine que si sa réinstallation est volontaire, bien informée, en toute sécurité et dans la dignité. Quatrièmement, les efforts pour des retours doivent être soutenus par une planification sensible au genre, en coordination avec les acteurs humanitaires.

En attendant que ces conditions soient réunies, la MINUSS doit continuer à assurer la protection et la sécurité dans les sites. Nous souhaitons également que la MINUSS augmente les patrouilles en dehors des sites. Au-delà de la protection physique, nous encourageons la MINUSS à recourir également à tout l'éventail de mécanismes non armés de protection des civils, notamment l'engagement avec les communautés, la médiation locale, le travail policier de proximité, la surveillance de la situation en matière de droits de l'homme et l'analyse des informations.

M^{me} Wronecka (Pologne) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier les intervenants d'aujourd'hui, le Représentant spécial du Secrétaire général, M. David Shearer, et M^{me} Angelina Nyajima Simon Jial, pour les informations qu'ils nous ont communiquées dans leurs exposés.

La signature de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud a marqué une étape importante sur la voie de la paix au Soudan du Sud. Tout en nous félicitant des mesures prises ces derniers mois en vue de la mise en œuvre de l'accord, nous demeurons préoccupés par le fait que plusieurs dispositions fondamentales de l'accord, comme la mise en place des dispositions de sécurité transitoires et la conclusion des travaux de la Commission indépendante des frontières, n'ont pas encore été appliquées et que les délais prévus dans l'Accord ont été dépassés.

Dans le même temps, pour nous, le fait que le cessez-le-feu permanent a été respecté dans la plupart des régions du pays et que le renforcement de la confiance entre les parties à l'accord s'est poursuivi est un bon signe. Nous appelons vivement tous les acteurs non signataires à se joindre au processus de paix.

Tout en nous félicitant de l'amélioration générale des conditions de sécurité, nous demeurons vivement préoccupés par les niveaux élevés des violences intercommunautaires et la persistance des tensions. La question des violences sexuelles à l'encontre des femmes et des filles au Soudan du Sud est très préoccupante.

Nous avons été choqués par les attentats odieux perpétrés à Bentiu et dans les environs et nous condamnons avec la plus grande fermeté l'utilisation de la violence sexuelle comme arme de guerre par les parties au conflit au Soudan du Sud. Nous sommes également très préoccupés par les conclusions du dernier rapport de la Commission sur les droits de l'homme au Soudan du Sud (A/HRC/40/69), selon lesquelles les actes de violence et les violations des droits de l'homme qui continuent d'être commis dans le pays, notamment les viols et les violences sexuelles, peuvent constituer des crimes de guerre.

Je voudrais réitérer, une fois de plus malheureusement, que la violence à l'encontre des femmes et des filles au Soudan du Sud doit cesser. Les auteurs de violations flagrantes des droits de l'homme et de violations graves du droit international humanitaire doivent répondre de leurs actes. Nous nous associons à l'appel lancé par le Secrétaire général au Gouvernement pour qu'il ne ménage aucun effort pour traduire en justice les auteurs de ces crimes et s'acquitter de ses obligations en matière de protection des civils.

Nous sommes convaincus qu'il n'y aura pas de paix durable si ce processus n'est pas inclusif. Nous appelons les acteurs politiques du Soudan du Sud à mettre en pratique les dispositions de l'Accord revitalisé concernant la représentation des femmes dans les organes et institutions de pré-transition et de transition et dans les autres organes de prise de décision. Nous estimons qu'il est indispensable de garantir la participation des femmes au processus politique au Soudan du Sud. Nous sommes également d'avis qu'il faut associer véritablement les jeunes et la société civile sud-soudanaise au processus de paix. Nous sommes fermement convaincus que l'Accord revitalisé ne pourra être durable que s'il est mis en œuvre de façon inclusive. L'implication des pays de la région est un autre facteur important, qui est essentiel pour instaurer une paix durable au Soudan du Sud. Nous nous félicitons du rôle qu'ont joué l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et ses États membres dans la négociation de l'Accord revitalisé, et nous demeurons convaincus qu'on ne saurait sous-estimer le rôle de la région dans l'application de l'Accord. Toutefois, le Soudan du Sud a encore un long chemin à parcourir et pour que l'élan positif actuel soit maintenu, il est essentiel que la région continue de jouer un rôle actif en faisant le suivi des progrès réalisés et en demandant des comptes aux parties.

La situation humanitaire catastrophique au Soudan du Sud mérite toute notre attention. Une grave famine sévit dans ce pays, du fait de la destruction de plantes et de semences au cours des années précédentes. Si l'aide humanitaire n'est pas fournie, de nombreux enfants et d'autres personnes vulnérables risquent de mourir de faim. Non seulement la communauté internationale, mais aussi toutes les parties à l'accord, et en premier lieu le Gouvernement sud-soudanais, doivent accorder la plus grande importance à cette question.

À la veille du renouvellement du mandat de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), je voudrais indiquer brièvement que je partage l'avis du Secrétaire général, à savoir que le mandat actuel de la Mission demeure valable et devrait être modifié pour permettre à la MINUSS d'appuyer de manière plus souple le processus de paix.

Pour terminer, je voudrais remercier la MINUSS des efforts inlassables qu'elle déploie pour assurer la protection des civils et créer un environnement propice à l'acheminement de l'aide humanitaire et remercier encore une fois le Représentant spécial du Secrétaire général.

M. Matjila (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : La situation au Soudan du Sud est aujourd'hui meilleure qu'elle l'était à la fin de 2018.

Nous voudrions vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir convoqué et présidé la présente séance. Nous aimerions remercier votre grand pays de vous avoir permis de diriger nos travaux aujourd'hui, à l'occasion de la Journée internationale de la femme. C'est un grand hommage à la France.

Nous voudrions également remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. David Shearer, de son exposé détaillé et de tous les efforts déployés par la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) sur le terrain. Nous prions M. Shearer de transmettre nos salutations et nos remerciements à toutes les femmes qui travaillent à la MINUSS pour les services qu'elles rendent au peuple sud-soudanais en assurant la paix au Soudan. Nous apprécions à sa juste valeur le travail des femmes déployées à la MINUSS et de toutes les femmes qui travaillent à l'ONU, dans toutes les régions du monde et dans diverses circonstances.

Nous remercions M^{me} Angelina Nyajima Simon Jial, fondatrice et Directrice exécutive de Hope Restoration South Sudan, pour sa contribution édifiante. Nous lui demandons également de transmettre nos remerciements aux milliers de femmes ordinaires membres d'organisations

locales, pour leurs efforts inlassables et leurs contributions visant à faire du Soudan du Sud un pays plus sûr pour tous.

Je voudrais en outre souhaiter la bienvenue au Conseil à mon collègue et ami, le Représentant permanent du Soudan du Sud. Je me réjouis à la perspective de sa déclaration, en toute amitié.

L'Afrique du Sud salue le rôle soutenu que joue l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) dans le processus de paix au Soudan. Les dirigeants de cette région n'ont ménagé aucun effort, et c'est qui explique l'amélioration actuelle de la situation au Soudan du Sud. Comme M. Shearer l'a indiqué, les partis politiques se déplacent librement sur l'ensemble du territoire du Soudan du Sud, visitent les différentes communautés, s'entretiennent avec leurs partisans et se font une idée plus précise des aspirations des Sud-Soudanais. Comme il l'a également dit tout à l'heure, les Sud-Soudanais se réunissent pacifiquement entre communautés dans tout le pays pour parler de la paix dans le Soudan du Sud auquel ils aspirent. Nous commençons à voir un flux régulier de personnes déplacées et de réfugiés rentrer chez eux. Le voyage de retour a commencé. Le rôle du Conseil consiste à faire en sorte que cette tendance se poursuive et que les Sud-Soudanais rentrent chez eux pour vivre une vie normale. Le Conseil doit tirer parti de ces événements positifs et encourager les dirigeants de l'IGAD à poursuivre leurs efforts pour veiller à ce que le processus de paix au Soudan du Sud soit irréversible. Le Conseil doit continuer d'appuyer David Shearer et son équipe dans la poursuite de leur excellent travail à l'heure où ils s'attaquent au règlement des questions en suspens qu'il a mentionnées. Il existe une base sur laquelle ils peuvent s'appuyer et je pense qu'ils peuvent maintenant s'attaquer à ces problèmes.

Le Conseil doit aborder les questions mises en avant par notre sœur, M^{me} Angelina Jial, qui a indiqué que nous devons prendre en compte les préoccupations locales et communautaires, ainsi que la question de la participation et des ressources dans le contexte du processus de paix au Soudan du Sud. Elle a également dit que les initiatives communautaires pouvaient permettre d'ancrer solidement le processus de paix autour et au sein des différentes communautés et des différents clans au Soudan du Sud. De son côté, l'Afrique du Sud estime que le Conseil doit prendre au sérieux le rôle que peuvent jouer les acteurs locaux. M^{me} Jial a défendu ce point de vue de manière très convaincante au nom des communautés locales sud-soudanaises.

L'Afrique du Sud se félicite de la signature de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud par le Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan au Gouvernement, le Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition, le Mouvement populaire de libération du Soudan-Anciens détenus et l'Alliance de l'opposition du Soudan du Sud en septembre dernier. Nous sommes conscients de l'importance de l'Accord revitalisé, qui constitue une avancée vers la création d'un environnement propice à l'instauration d'un dialogue constructif et des processus démocratiques nécessaires pour œuvrer à une paix et à un développement durables au Soudan du Sud.

Ma délégation accueille avec satisfaction la navette diplomatique et les efforts entrepris récemment par le Président érythréen, Isaias Afwerki, et le Premier Ministre éthiopien, Abiy Ahmed, pour tenter de fournir un appui et d'insuffler une dynamique afin de poursuivre la mise en œuvre de l'accord de paix au Soudan du Sud. Il semble que les entretiens avec le Président Salva Kiir aient été très positifs.

La visite de ces deux dirigeants a été très importante, car elle a souligné le rôle de chef de file assumé par les dirigeants africains afin de rétablir la paix dans une région très instable grâce à des solutions africaines et à un engagement africain. Nous espérons que le rapprochement entre l'Éthiopie et l'Érythrée fera tache d'huile dans la région et permettra aux processus de paix d'aboutir.

À cet égard, nous encourageons le Gouvernement sud-soudanais frère et les autres parties à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour mener à bien la création des mécanismes et des comités prévus par l'Accord, en particulier durant la période de prétransition. Le retour du Vice-Président Riek Machar au Soudan du Sud avant mai est crucial pour garantir la mise en œuvre de l'Accord.

L'Afrique du Sud continuera quant à elle de jouer un rôle clef à l'appui du processus de paix au Soudan du Sud par le biais des efforts de médiation du Président Ramaphosa, en sa qualité de Président du Comité *ad hoc* de haut niveau de l'Union africaine pour le Soudan du Sud, et du Vice-Président Mabuza, l'envoyé spécial du Président au Soudan du Sud. Ces efforts ont toujours visé à compléter les initiatives de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, et non à les remplacer. L'Afrique du Sud note avec préoccupation que le climat de paix au Soudan du Sud

reste quelque peu fragile à certains égards en raison du manque de ressources dans d'autres domaines.

Sur le plan humanitaire, l'Afrique du Sud exhorte les acteurs internationaux à contribuer de manière significative à la reconstruction et au développement après le conflit, en particulier alors que les personnes retournent dans leurs communautés. Nous appelons également à mobiliser des fonds pour le rapatriement et la réinstallation des personnes déplacées et d'autres rapatriés.

L'Afrique du Sud appelle également tous les partenaires internationaux à se mobiliser et à mettre à disposition les ressources et les compétences requises pour appuyer la mise en œuvre de l'Accord. Nous sommes favorables au renouvellement du mandat de la MINUSS conformément à la recommandation du Secrétaire général. Nous maintenons que la présence de la Mission demeure essentielle pour garantir une mise en œuvre impartiale de l'Accord revitalisé et aider à protéger les civils innocents contre le fléau du conflit armé, ainsi que l'ont souligné mes collègues.

Enfin, en ce qui concerne la violence sexuelle, qui touche les femmes et les filles, comme l'ont souligné de nombreux orateurs, y compris M^{me} Angelina Jial, nous jugeons encourageant le travail que réalisent le Gouvernement et la MINUSS par l'intermédiaire des tribunaux spéciaux et pour renforcer la capacité du système judiciaire de lutter contre la violence sexuelle dans toutes les zones de conflit. Cette question est particulièrement importante aujourd'hui alors que nous célébrons la Journée internationale des femmes. Elle doit également nous rappeler la nécessité de garantir la participation des femmes au rétablissement de la paix.

Grâce aux efforts de l'ONU, travaillant en étroite collaboration avec l'Union africaine, les organisations régionales telles que l'IGAD, les partenaires et les communautés locales, il est possible d'améliorer les choses au Soudan du Sud. Comme je l'ai dit au début, le Soudan du Sud aujourd'hui va mieux que le Soudan du Sud à la fin de 2018. J'aimerais souhaiter à toutes les femmes, partout dans le monde, une bonne Journée internationale des femmes.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : Aujourd'hui, nous célébrons la Journée internationale de la femme. À toutes mes collègues féminines présentes et à toutes les femmes Casques bleus qui servent dans les missions de maintien de la paix de par le monde, j'adresse mes meilleurs vœux et leur rends un hommage appuyé.

La Chine remercie M. Shearer, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud, de son exposé. La Chine a également pris bonne note de l'exposé de M^{me} Jial.

Le Gouvernement sud-soudanais et les principaux groupes d'opposition ont signé l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud en septembre 2018, apportant la lumière de la paix au peuple sud-soudanais. La Chine se réjouit qu'au cours des derniers mois, la situation au Soudan du Sud ait continué de s'améliorer. Les signataires de l'accord de paix ont fait des efforts pour le mettre en œuvre. Le cessez-le-feu a été maintenu dans une grande partie du pays. Le Gouvernement sud-soudanais a mené des consultations approfondies et exhaustives avec l'opposition sur les dispositions politiques et sécuritaires pour la période de transition et adopté toute une série de mesures pour renforcer la confiance mutuelle. Les parties sud-soudanaises ont tenu un dialogue national à Wau du 25 février au 2 mars. Dans certaines régions du pays, les personnes déplacées et les réfugiés ont commencé à rentrer chez eux.

Dans le même temps, la mise en œuvre de l'accord de paix se heurte encore à de nombreuses difficultés. Certaines des activités prévues ont pris du retard. La communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, doit accroître son aide, continuer de contribuer à maintenir la dynamique du processus de paix au Soudan du Sud et pousser toutes les parties à œuvrer à la poursuite de la mise en œuvre de l'accord. La Chine voudrait souligner les trois points suivants.

Premièrement, les parties sud-soudanaises sont responsables au premier chef de la mise en œuvre de l'accord de paix. La communauté internationale doit, à la lumière de leurs besoins, leur fournir le financement et l'appui technique nécessaires et respecter le rôle de premier plan qui revient au Soudan du Sud. Parallèlement, dans le suivi de la mise en œuvre de l'accord, des efforts doivent être faits pour faire fond sur le cessez-le-feu pour mettre en œuvre les dispositions transitoires de sécurité, les mécanismes de suivi et de vérification et la Commission mixte de suivi et d'évaluation.

Deuxièmement, des efforts doivent être faits pour appuyer les organisations régionales et sous-régionales, telles que l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, ainsi que les pays de la région, et continuer à renforcer leurs bons offices. La priorité doit être de pousser les parties sud-soudanaises à parvenir rapidement à un consensus sur des questions

essentielles telles que la mise en œuvre des dispositions politiques et sécuritaires, comme le prévoit l'accord de paix, et d'exhorter toutes les parties concernées à signer l'accord rapidement et à prendre part au processus politique.

Troisièmement, des efforts doivent être faits pour continuer à fournir une assistance humanitaire et un appui économique au Soudan du Sud et l'aider à assurer sa sécurité alimentaire, tout en mettant l'accent à titre prioritaire sur l'amélioration de l'agriculture, des installations énergétiques, des infrastructures, de l'éducation et des soins médicaux, afin d'aider le peuple sud-soudanais à reconstruire son pays et à rétablir sa capacité de développement.

La Chine félicite vivement la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) de son importante contribution au maintien de la paix et de la stabilité dans le pays. Elle appuie le renouvellement du mandat de la MINUSS, ainsi que l'accent qu'elle met sur les activités prioritaires visant à aider les parties sud-soudanaises à appliquer l'accord de paix.

La Chine a toujours soutenu la paix et le développement au Soudan du Sud et a fourni plus de 1 000 soldats de la paix chinois, dont 25 femmes, à la MINUSS. Le mois dernier, la Chine a fourni au Soudan du Sud 1 000 tonnes de riz en aide alimentaire et un lot de médicaments antipaludiques. Comme toujours, elle appuiera activement et participera de manière constructive au processus de paix au Soudan du Sud et apportera sa contribution à la réalisation d'une paix pérenne et d'un développement durable dans cette région.

M. Ipo (Côte d'Ivoire) : Tout d'abord, ma délégation voudrait joindre sa voix à celle des orateurs qui l'ont précédée pour rendre un hommage appuyé à toutes les femmes en ce jour qui leur est dédié. Le combat pour la pleine reconnaissance de leurs droits est juste et légitime.

Pour en revenir au sujet qui nous réunit, ma délégation voudrait féliciter pour la qualité de leurs présentations M. David Shearer, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), et M^{me} Angelina Nyajima Simon Jial, Fondatrice et Directrice exécutive de Hope Restoration South Sudan. Leurs exposés appellent des observations sur le processus de paix, la situation sécuritaire, la question humanitaire et, enfin, la mise en œuvre du mandat de la MINUSS.

Relativement au processus de paix, mon pays salue à nouveau la signature, le 12 septembre 2018, de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Il félicite à cet égard les parties signataires pour les mesures prises en vue d'instaurer et de renforcer la confiance. Il les exhorte à s'engager résolument dans la réussite du processus politique.

C'est le lieu de saluer également la tenue, durant la phase de pré-transition en cours, des différentes rencontres des organes de mise en œuvre de l'Accord auxquelles ont participé plusieurs dirigeants de l'opposition. Toutefois, à trois mois de la période de transition, mon pays note avec préoccupation les retards enregistrés dans l'atteinte de plusieurs objectifs importants prévus dans la phase de pré-transition.

Il appelle dès lors les parties prenantes à procéder avec diligence à l'examen des questions de fonds relatives à la mise en œuvre des dispositions pertinentes de l'Accord revitalisé, à savoir l'insertion des dispositions de l'Accord dans la Constitution de transition; la mise en place de la Commission indépendante des frontières; la formation d'un Gouvernement national de transition; et la mise en place des dispositions transitoires de sécurité, ainsi que la réforme du secteur de la défense et de la sécurité.

Par ailleurs, la Côte d'Ivoire voudrait saluer les démarches menées par l'Ambassadeur Ismail Wais, Envoyé spécial de l'Autorité intergouvernementale pour le développement pour le Soudan du Sud, auprès des parties non signataires de l'Accord de paix, en vue de leur participation au processus. À cet égard, elle se félicite du souhait de l'Armée/Front uni du Soudan du Sud de participer au processus de paix et encourage les parties signataires et le Gouvernement sud-soudanais à répondre favorablement à cette demande ainsi qu'à toutes celles allant dans ce sens.

S'agissant de la situation sécuritaire, la Côte d'Ivoire se réjouit de la baisse du niveau de violence et du respect en grande partie de l'Accord de cessation des hostilités. Cependant, elle note avec regret la recrudescence des actes de criminalité, des affrontements communautaires ainsi que des violences sexuelles liées au conflit. Ma délégation condamne fermement ces actes qui sont favorisés par la présence des milices, l'impunité généralisée et l'absence de dispositions transitoires de sécurité. Elle appelle donc au désarmement urgent des ex-combattants, suivi de leur intégration et réinsertion sociales.

La réforme du secteur de la sécurité représente également un levier important qui devrait permettre l'unification des forces belligérantes dans l'optique de la création d'une armée disciplinée et agissant conformément aux normes internationales. Par ailleurs, les organes de justice transitionnelle devant également être institués afin de lutter contre l'impunité dans le pays, la Côte d'Ivoire réitère son appel à la mise en place diligente du Tribunal mixte pour le Soudan du Sud ainsi que son opérationnalisation.

Sur le plan humanitaire, la Côte d'Ivoire salue l'amélioration des conditions générales de sécurité qui ont permis le retour volontaire d'un grand nombre de déplacés internes dans leurs zones d'origine. Nonobstant ce développement encourageant, le nombre des déplacés internes et des réfugiés, estimé respectivement à 1,8 million et 2,2 millions, demeure encore élevé. C'est pourquoi elle exhorte les autorités sud-soudanaises, avec l'aide des organismes des Nations Unies et des partenaires régionaux et internationaux, à créer les conditions nécessaires à leur retour volontaire, durable, en toute sécurité et dans la dignité.

Ma délégation reste également préoccupée par le risque réel de famine et la situation sanitaire au Soudan du Sud. En effet, depuis le début de l'année, environ 5 millions de personnes sont considérées comme étant en situation d'insécurité alimentaire. En outre, une épidémie de rougeole a été récemment confirmée à Mayom dans l'ancien État de l'Unité. En réponse, le Ministère de la santé, avec le soutien de l'Organisation mondiale de la Santé, de l'Organisation internationale pour les migrations et de l'UNICEF, a lancé une campagne de vaccination d'environ 40 000 enfants. Mon pays exhorte par ailleurs les autorités et les groupes armés à garantir l'accès libre et sans entraves des travailleurs humanitaires aux populations vulnérables afin que ceux-ci puissent leur apporter l'assistance dont elles ont besoin.

Concernant la mise en œuvre du mandat de la MINUSS, la Côte d'Ivoire renouvelle son soutien à cette force onusienne qui demeure essentielle dans le dispositif de sortie de crise au Soudan du Sud, au regard de ses efforts pour la résolution du conflit dans ce pays. À cet égard, mon pays voudrait se faire l'écho du Secrétaire général en appelant au renouvellement du mandat de la MINUSS, mais aussi à son renforcement et sa flexibilité.

Pour conclure, la Côte d'Ivoire, se fondant sur son expérience récente, invite toutes les parties au conflit à privilégier le dialogue pour le règlement de leurs différends. Elle appelle aussi le Gouvernement à favoriser

une forte appropriation nationale du processus de sortie de crise afin d'en garantir son succès. Elle exhorte en outre la communauté internationale, notamment l'ONU, l'Union africaine et l'IGAD à maintenir leur soutien au Gouvernement sud-soudanais en vue du retour durable de la paix et de la stabilité dans ce pays.

M. Esono Mbangono (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : En espagnol, on dit qu'être courageux ne dispense pas d'être courtois. Je tiens donc à joindre ma voix à celles des orateurs qui m'ont précédé pour commencer mon intervention en présentant mes félicitations à toutes les femmes du monde en cette occasion spéciale, et en ayant une pensée particulière pour les femmes de mon pays. Je tiens à souligner l'utilité de cette journée, qui nous rappelle à quel point les femmes sont importantes dans nos vies. De fait, dans mon pays, la Guinée équatoriale, c'est une célébration nationale qui salue le travail accompli par nos sœurs, nos épouses, nos filles, etc.

Avant de me concentrer sur le sujet à l'examen, je tiens à remercier de leurs exposés édifiants M. David Shearer, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud, et M^{me} Angelina Nyajima Simon Jial, fondatrice de Hope Restoration South Sudan. Je voudrais également saluer la présence de mon frère, M. Akuei Bona Malwal, Ambassadeur et Représentant permanent du Soudan du Sud auprès de l'ONU.

Le Gouvernement équato-guinéen considère que la signature, le 12 septembre 2018, de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud a marqué une étape importante sur la voie du retour de ce pays vers la paix et la stabilité. Nous félicitons donc les parties signataires de l'esprit de cet accord. Par ailleurs, nous estimons que la formation d'un Gouvernement provisoire d'union nationale a été un succès pour le processus de paix. Nous encourageons donc les parties à redoubler d'efforts pour parvenir à un accord de sécurité complet sur le cantonnement et l'intégration des forces de sécurité.

Nous avons conscience que la situation générale dans le pays s'est améliorée, comme l'a également reconnu l'Ambassadeur de l'Afrique du Sud, mais nous tenons néanmoins à rappeler aux parties au conflit que le moment est venu d'assumer leurs responsabilités et de faire preuve de la volonté politique nécessaire pour appliquer pleinement et rapidement l'Accord de paix, dans la lettre et l'esprit, car il a été démontré que le seul moyen de régler durablement la situation au Soudan du Sud passe par la négociation entre les parties en conflit

et par une solution politique. Mon pays espère donc que les mesures de confiance qui ont commencé à être mises en œuvre contribueront à faire taire les armes – expression qui nous est d'autant plus familière après l'adoption récente de la résolution 2457 (2019).

Nous déplorons la persistance de combats sporadiques entre le Gouvernement et les forces d'opposition dans l'État de l'Équatoria-Central, ainsi qu'entre les groupes d'opposition. De plus, nous condamnons avec la plus grande fermeté toute attaque de violence contre les civils, et demandons instamment aux parties, en particulier au Gouvernement, de ne ménager aucun effort pour traduire en justice tous les responsables de ces atrocités.

Nous nous félicitons – comment pourrait-il en être autrement? – de l'amélioration de la situation humanitaire et encourageons les donateurs à continuer d'appuyer les organismes humanitaires. Les attaques contre les travailleurs humanitaires et le personnel de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) sont inacceptables, et j'exhorte donc toutes les parties, en particulier – je le répète – le Gouvernement, à créer un environnement plus sûr et plus favorable au personnel humanitaire qui travaille sans relâche pour aider les civils les plus vulnérables au Soudan du Sud. Dans le même temps, nous nous félicitons que certains déplacés peuvent déjà commencer de retourner dans leurs foyers.

La Guinée équatoriale félicite le Gouvernement sud-soudanais et toutes les autres parties prenantes d'avoir su faire passer les intérêts suprêmes de leur pays avant leurs ambitions personnelles. Comme l'a dit le Représentant spécial, il n'y a pas de plan B pour ces accords au Soudan du Sud, et il ne peut donc pas y avoir de retour en arrière maintenant que le processus a commencé. La Guinée équatoriale sera toujours à ses côtés dans ces efforts.

Nous appuyons le renouvellement du mandat de la MINUSS, car nous continuons de penser qu'elle est essentielle pour la stabilité du pays.

Pour terminer, mon gouvernement est reconnaissant à la médiation, à l'engagement et aux efforts collectifs de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et des chefs d'État et de gouvernement de l'Éthiopie, du Kenya, du Soudan et de l'Ouganda en faveur de la signature de l'Accord revitalisé, sans oublier la contribution importante qu'ont apportée l'ONU et l'Union africaine.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Nous saluons, Madame la Présidente, le fait que vous présidez la présence séance qui, à l'évidence, revêt une importance particulière. Je crois que le message est clair pour tous les États du monde. Je tiens à m'associer orateurs qui m'ont précédé pour féliciter les femmes du monde entier à l'occasion de la Journée internationale des femmes. Je voudrais à mon tour remercier M. David Shearer, Représentant spécial du Secrétaire général, et M^{me} Angelina Nyajima Simon Jial, fondatrice de Hope Restoration South Sudan, de leurs exposés. J'aborderai trois sujets fondamentaux.

Premièrement, en ce qui concerne l'évolution de la situation politique, nous nous félicitons des progrès accomplis par les parties à l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Nous espérons que les parties à l'Accord achèveront la période de prétransition d'ici au mois de mai, comme convenu, et avec la participation de tous les artisans de la paix, y compris les femmes, en l'honneur desquelles nous célébrons aujourd'hui la Journée internationale des femmes. Nous espérons assurer la participation active et continue des femmes; cela étant, nous ne devons pas nous préoccuper de la participation uniquement des femmes en cette occasion, mais de toutes les parties prenantes.

Nous nous félicitons du retour à Djouba de divers dirigeants politiques qui sont parties à l'accord, ainsi que des efforts de réunification déployés par certaines factions du Mouvement populaire de libération du Soudan. Nous attendons avec intérêt d'être informés, lors de notre prochaine séance, que d'autres parties qui ne l'ont pas encore signé auront rejoint l'Accord revitalisé.

Deuxièmement, j'en viens au mandat de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). Notre séance de ce jour intervient à un moment critique et sensible pour la MINUSS. Tandis que les conditions de sécurité continuent de s'améliorer à Djouba et dans la plupart des régions du Soudan du Sud, la MINUSS doit continuer de protéger les civils et d'appuyer le processus politique. Le Koweït est favorable à cette tendance et apprécie la souplesse et la coopération dont fait preuve la délégation des États-Unis durant les négociations en cours sur le projet de résolution visant à renouveler le mandat de la Mission.

Nous ne pouvons que remercier une nouvelle fois les États voisins du Soudan du Sud, en particulier les pays de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, qui ont cherché à instaurer et à soutenir la paix et qui veulent continuer à participer à la Force

de protection régionale. Nous accueillons très favorablement cette participation, dans la mesure où elle est conforme aux normes qui s'appliquent à tous les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police à la Mission et qu'elle se place sous son commandement unifié.

Troisièmement, en ce qui concerne la situation humanitaire, nous nous félicitons que M. Shearer ait déclaré que les personnes accueillies dans les sites de protection des civils manifestaient leur envie de rentrer chez elles. Il s'agit là d'un indicateur positif et encourageant qui laisse espérer que le retour des déplacés et réfugiés se poursuivra volontairement, dans la dignité et la sécurité, avec l'appui de la Mission et de ses partenaires et le soutien de l'organisation de M^{me} Jial.

Nous condamnons une fois de plus le recrutement d'enfants et les violences sexuelles commises en période de conflit par l'une ou l'autre des parties, tout en soulignant de nouveau la nécessité de faire en sorte que justice soit rendue et de soutenir ceux qui survivent à ces crimes. Nous sommes inquiets de la poursuite des affrontements dans l'État de l'Équatoria-Central. Nous espérons recevoir des garanties selon lesquelles la libre circulation de la Mission sera assurée, conformément à l'accord sur le statut des forces, ce qui lui permettra de s'acquitter de son mandat.

La paix reste notre seule option. L'Accord actuel est une occasion pour les représentants politiques sud-soudanais de raviver les espoirs dans ce jeune pays et de briser le cycle de conflit et de mort.

M. Djani (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je voudrais moi aussi, une fois de plus, Madame la Présidente, vous souhaiter, ainsi qu'à nos Ambassadrices, au personnel féminin du Secrétariat et à toutes les femmes dans le monde, une bonne Journée internationale des femmes.

Je voudrais également m'excuser au nom de Vassily, parce que je pense que la délégation russe a oublié d'apporter un bouquet à notre chère Angelina; toutes les femmes, sauf elle, ont reçu des fleurs de la part de cette délégation. Mais elle a bien reçu nos fleurs, et je pense que Dmitry va lui aussi lui envoyer des fleurs. Je pense qu'elle mérite un bouquet de tulipes, non seulement pour la Journée internationale des femmes, mais aussi pour l'excellent travail qu'elle accomplit à cet égard, en particulier grâce à l'action menée par son organisation pour aider le peuple sud-soudanais. Je la remercie également de son exposé.

Je tiens aussi à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général David Shearer de son important exposé, et à le féliciter pour les efforts inlassables qu'il déploie pour que l'ONU contribue efficacement à la paix et à la stabilité au Soudan du Sud. Par ailleurs, je souhaite la bienvenue à mon cher frère, le Représentant permanent du Soudan du Sud.

Ma délégation note avec satisfaction que les parties sud-soudanaises continuent de progresser dans la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. La plupart des institutions préparatoires à la transition sont en place et ont commencé leurs travaux. Le retour à Djouba de hauts dirigeants de l'opposition disposés à participer aux diverses réunions de ces institutions est encourageant.

L'Indonésie est également rassurée par l'amélioration de la situation en matière de sécurité, comme l'indique le rapport du Secrétaire général (S/2019/191). Le cessez-le-feu permanent prend largement racine, et la violence politique est en baisse. Cela a été rendu possible par un rapprochement entre les parties, facilité par la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS).

Il me plaît d'entendre que des retours de déplacés ont également été signalés dans l'ensemble du pays, bien que nombre d'entre eux restent là où ils se trouvent, comme l'a indiqué le Représentant spécial. Néanmoins, nous constatons une évolution et des tendances positives, ce qui traduit clairement la confiance qu'inspire le Gouvernement sud-soudanais. Nous espérons que de nombreux autres déplacés reviendront, et je pense que c'est un fait important dont nous devons également tenir compte.

Ma délégation est néanmoins consciente des nombreux défis auxquels sont confrontés nos frères et sœurs sud-soudanais. À cet égard, je tiens à souligner les trois points suivants.

Premièrement, l'Indonésie convient que l'Accord revitalisé est le meilleur et unique moyen d'assurer une paix durable au Soudan du Sud. Nous devons faire en sorte qu'il soit fructueux. Je suis également d'accord avec ce que David a dit, à savoir qu'il ne doit pas y avoir de plan B, mais seulement un plan A. En conséquence, le Conseil doit travailler sans relâche pour que l'élan créé par la signature de l'Accord ne s'essouffle pas, d'autant plus que le Soudan du Sud est maintenant bien avancé dans la mise en œuvre des tâches préparatoires à la transition.

Il reste encore beaucoup à faire, notamment en ce qui concerne les dispositions transitoires de sécurité, l'intégration des dispositions de l'Accord revitalisé dans la Constitution de la transition et le règlement de la question des frontières et des États. J'ai été ravi d'entendre David dire que l'Accord est largement accepté par la population. Je pense que c'est un facteur important sur lequel nous devons travailler.

Par ailleurs, ma délégation prend note du dernier rapport trimestriel en date de la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée, qui indique que le financement et l'appui de compétences techniques constituent des défis majeurs pour la mise en œuvre de l'Accord revitalisé. Le besoin d'un appui international, notamment l'aide humanitaire et l'aide au développement, demeure critique. Nous remercions tous les donateurs qui y ont contribué. Nous espérons que l'objectif prévu de 1,5 milliard de dollars sera atteint, ce qui permettra d'aider les plus de 5 millions de personnes dans le besoin, comme l'a indiqué David dans son exposé.

Nous encourageons les pays membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) ainsi que les pays de la région, l'Union africaine et l'ONU à poursuivre leur collaboration dynamique en faveur du processus de paix au Soudan du Sud. Et, bien sûr, nous tenons, comme nos préopinants, à saluer l'IGAD pour l'action qu'elle mène.

Deuxièmement, à mesure que le processus de paix progresse, il doit y avoir sur le terrain une évolution positive proportionnelle, qui permette aux citoyens ordinaires de ressentir les dividendes de la paix. La présence et les activités déstabilisatrices des groupes armés non signataires demeurent une source d'insécurité. Ma délégation s'inquiète de la poursuite des affrontements impliquant ces groupes, notamment le Front de salut national, dans l'Équatoria, et appuie la poursuite des activités de sensibilisation menées par l'Envoyé spécial de l'IGAD, que nous appuyons, auprès des parties non signataires de l'Accord.

Alors que nous fêtons aujourd'hui la Journée internationale des femmes, l'Indonésie est également profondément inquiète de la violence sexuelle généralisée, en particulier contre les femmes et les filles. Il faut y mettre un terme. Nous appelons à redoubler d'efforts pour renforcer l'état de droit et le principe de responsabilité pour les violations des droits de l'homme. Nous appelons au renforcement des capacités et à la fourniture d'une assistance, notamment en ce qui concerne

le système judiciaire. Je pense que l'idée de mettre en place une audience foraine est assez novatrice.

Ma délégation accorde également une attention particulière aux besoins des personnes qui ont besoin d'une aide humanitaire au Soudan du Sud, et souligne la nécessité d'en assurer la livraison sans entrave.

Troisièmement, l'Indonésie est favorable au renouvellement du mandat de la MINUSS pour y inclure l'appui à la mise en œuvre de l'Accord revitalisé, en travaillant en étroite collaboration avec le Gouvernement sud-soudanais. Nous voyons le rôle que peut jouer la MINUSS pour ce qui est d'offrir ses bons offices et ses compétences techniques à toutes les parties, notamment les mécanismes préparatoires à la transition.

Ma délégation souhaite voir la MINUSS examiner plus attentivement la possibilité de mobiliser la population pour s'acquitter de son mandat, notamment pour renforcer sa capacité de protéger les civils. Plusieurs militaires et policiers indonésiens travaillent sur le terrain dans le cadre de la Mission, et nous avons également des policières et des femmes soldats de la paix sur le terrain. Je prie David de leur transmettre nos meilleurs vœux à l'occasion de la Journée internationale des femmes.

Je tiens ici à souligner l'importance des femmes soldats de la paix pour mobiliser la population. Dans notre cas, nous assurons également une formation sur les activités de solidarisation et la mobilisation de la population. Je pense qu'il s'agit d'un point important qui pourrait également contribuer à l'aspect développement en faveur de nos frères et sœurs sud-soudanais.

Nous avons également noté dans le rapport du Secrétaire général que la MINUSS atténue les violences contre les civils, ce que nous saluons, et je pense que cela doit continuer.

Je voudrais conclure mon intervention en félicitant le Gouvernement sud-soudanais de la persévérance et du sens politique dont il fait preuve en ces temps difficiles. Je réaffirme l'appui de longue date de l'Indonésie à la paix et à la stabilité au Soudan du Sud, notamment par sa contribution à la MINUSS.

La Présidente : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de la France.

Je tiens tout d'abord à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, David Shearer, pour son propos à la fois encourageant et clairvoyant. Je suis également très heureuse que nous ayons pu entendre

M^{me} Angelina Jial. Son témoignage de terrain et son engagement personnel exceptionnel sont très précieux. Son intervention a une résonance particulière en cette Journée internationale des femmes.

J'ai noté avec intérêt les explications historiques du Représentant permanent de la Russie sur la journée du 8 mars, et ses propos encourageants sur les efforts déployés par la Russie pour la promotion des droits des femmes et leur autonomisation. En France, c'est une grande cause nationale.

Les interventions de mes collègues ont été très riches; la mienne sera limitée et concentrée sur quatre priorités.

La première, c'est qu'il ne faut pas laisser passer l'occasion historique que l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud présente. Comme le Représentant spécial du Secrétaire général l'a bien montré, le Soudan du Sud a connu des développements importants depuis la signature de l'Accord de paix revitalisé. Les affrontements ont diminué, le cessez-le-feu est globalement respecté, la confiance entre les parties se renforce, leur engagement est plus solide qu'en 2015 et l'opposition commence à revenir à Djouba.

L'Accord revitalisé est aujourd'hui la seule option pour mettre fin au conflit. Dès sa signature, la France l'a salué, et nous continuons à pleinement le soutenir. Mais, comme le Représentant spécial du Secrétaire général l'a également très bien dit, beaucoup reste encore à faire, et la mise en œuvre de l'Accord dans sa phase prétransitionnelle prend du retard. Or, il ne faut pas laisser passer cette occasion historique. Plus les parties tarderont à prendre à bras-le-corps les questions difficiles, plus le processus risquera de s'essouffler, notamment parce que les combattants sur le terrain s'impatienteront.

Pour accélérer les efforts, nos attentes sont triples. Premièrement, les parties doivent entrer dans le cœur des négociations, notamment s'agissant des arrangements sécuritaires et du découpage des frontières intérieures. Deuxièmement, il est également impératif de respecter les quotas de femmes prévus par l'Accord, et de leur permettre de participer de façon active et significative au processus de paix, à tous les niveaux et sur tous les sujets. Nous savons que les processus de paix qui associent les femmes sont plus solides, comme la représentante du Royaume-Uni nous l'a rappelé tout à l'heure. Le Conseil doit aussi évaluer leur réussite à l'aune de ce critère. Troisièmement, il faut que la mobilisation de la

région se poursuive afin de convaincre les parties d'accepter de faire des concessions. Les efforts de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) ont été et sont cruciaux. La Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) a un rôle à jouer pour accompagner cette dynamique, notamment, comme le propose M. Shearer, en apportant de l'expertise et des conseils, en synergie et en appui des efforts de l'IGAD.

Deuxième priorité que je souhaitais souligner, c'est que le niveau des violences, y compris sexuelles, est inacceptable et nous devons tout faire pour y mettre fin. Malgré la baisse des affrontements liés au conflit, les violences intercommunautaires et les violences sexuelles n'ont pas diminué. Je souhaite rappeler à cet égard que la Commission sur les droits de l'homme au Soudan du Sud, mandatée par le Conseil des droits de l'homme, a indiqué dans un tout récent rapport (A/HRC/40/69) que ces violences, par leur nature et leur niveau, étaient susceptibles de constituer des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité. La France appelle à cesser toutes les formes de violence et à assurer que les responsables soient traduits en justice. Le Représentant spécial nous a parlé des cours de justice mobiles. Nous pensons que ce sont des initiatives très utiles, et nous l'encourageons à continuer de soutenir ce genre de projets. La mise en place du Tribunal mixte pour le Soudan du Sud, trop longtemps attendue, doit également intervenir rapidement, avec l'appui de l'Union africaine. Nous pensons enfin que le Conseil de sécurité doit recourir systématiquement aux sanctions pour punir et contraindre ceux qui commettent des violences sexuelles, d'autant qu'il s'agit maintenant d'un critère autonome de mise sous sanctions. C'est un outil de dissuasion efficace.

Troisième priorité, nous devons intensifier nos efforts pour répondre aux besoins humanitaires, alors que la sécurité alimentaire continue de se détériorer. Tout doit être fait pour répondre aux besoins humanitaires croissants et garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave sur l'ensemble du territoire. La réduction du nombre d'incidents criminels est une évolution encourageante. Nous devons continuer à marteler l'obligation de protéger le personnel humanitaire et rappeler qu'il n'y a pas d'alternative à la lutte contre l'impunité.

Enfin, quatrième priorité, le retour des déplacés doit être facilité, en prenant toutes les précautions qui s'imposent. Comme le Représentant spécial nous l'a montré, de plus en plus de déplacés veulent rentrer et la population des camps de protection a commencé à diminuer. C'est évidemment une évolution encourageante, et

nous soutenons la proposition du Représentant spécial d'encourager la MINUSS à faciliter le retour des déplacés, mais avec les précautions qui s'imposent. Il faut en effet s'assurer que ces retours sont sûrs, bien informés, volontaires et dignes. Il faut également associer étroitement les acteurs humanitaires et les déplacés eux-mêmes à ce processus, et dans cet esprit, la France encourage la MINUSS à poursuivre l'organisation de voyages, pour les déplacés, dans leur zone d'origine pour leur permettre de décider, en toute conscience, si leur projet de retour est suffisamment sûr.

Je reprends maintenant mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan du Sud.

M. Malwal (Soudan du Sud) (*parle en anglais*) : Ma délégation vous félicite, Madame la Présidente, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mars. Notre délégation coopérera toujours avec vous et avec le Conseil, sous votre présidence. Nous nous félicitons du rapport le plus récent du Secrétaire général sur le Soudan du Sud (S/2019/191). Je voudrais également souhaiter la bienvenue à M. David Shearer et le remercier de son exposé courageux. Et je remercie M^{me} Jial, notre sœur, de son exposé.

Qu'il me soit permis de saisir cette occasion pour souhaiter aux femmes sud-soudanaises, aux femmes africaines et à toutes les femmes de la planète une Journée internationale des femmes heureuse et pacifique. S'agissant des observations faites par mon ami, l'Ambassadeur de l'Allemagne, nous atteindrons un jour 50 %, mais 35 % c'est mieux et beaucoup plus progressiste que ce qui se passe dans tant de pays, notamment de nombreux États membres représentés dans cette salle. Nous y parviendrons.

Depuis la signature de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, la situation globale au Soudan du Sud dans les domaines de la sécurité, de la paix et de l'économie s'est nettement améliorée. Les mesures de confiance entre les signataires, qui sont une condition préalable à l'instauration de la paix, se concrétisent par le retour et la présence à Djouba de nombreux dirigeants de l'opposition. S'agissant de nouveau des observations de M. Heusgen, l'absence de Riek Machar à Djouba cadre encore avec les dispositions de l'accord de paix. Nous avons une période de huit mois, qui se terminera à la fin

de mai. Je crois que M. Shearer a été la dernière personne à rencontrer M. Machar à Khartoum et M. Machar l'a assuré qu'il serait à Djouba avant la fin mai.

L'instauration de la paix progresse lentement mais sûrement. Actuellement, le Président Salva Kiir Mayardit, accompagné de certains dirigeants de l'opposition qui sont retournés à Djouba récemment, fait une tournée de la région de Bahr el-Ghazal par voie terrestre, ce qui indique que la sécurité y règne. Les conférences régionales du dialogue national ont commencé, et la première vient de s'achever avec succès à Wau, la semaine dernière. La prochaine aura lieu au cours des prochains jours dans la région du Haut-Nil et la conférence nationale finale sera organisée dans la région de l'Équatoria avant la fin de mai. Les réfugiés effectuent des retours volontaires en grand nombre. Les personnes déplacées à l'intérieur du pays quittent les sites de protection des civils en nombre assez important. L'économie est déjà marquée par les premiers signes du relèvement. Les biens et produits de consommation sont devenus disponibles et leur prix baisse sur les marchés de Djouba.

Bien que ces indications soient bonnes et agréables à annoncer, nous ne pouvons pas passer sous silence les difficultés concomitantes. Les membres savent tous

que l'instauration de la paix avance à un rythme très lent à cause d'un financement insuffisant. Néanmoins, tandis que nous espérons que certains membres de la communauté internationale maintiendront leur assistance, le Gouvernement de la République du Soudan du Sud poursuivra le processus de mise en œuvre en utilisant tous les moyens et toutes les ressources à sa disposition.

Enfin, la situation au Soudan du Sud continue de s'améliorer depuis la signature de l'Accord revitalisé, et les signataires de l'Accord sont déterminés à le mettre en œuvre de bonne foi. C'est pourquoi nous demandons instamment au Conseil, notamment à ceux qui sont sceptiques, de se joindre à l'Autorité intergouvernementale pour le développement et à l'Union africaine pour convaincre les quelques mouvements d'opposition qui ont choisi de ne pas signer l'Accord de le faire et de rallier le processus de paix au Soudan du Sud.

La Présidente : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 12 h 20.